



# PLUi-HM

*Caen la mer*

Plan Local d'Urbanisme  
intercommunal  
Habitat et Mobilités



## Diagnostic et enjeux

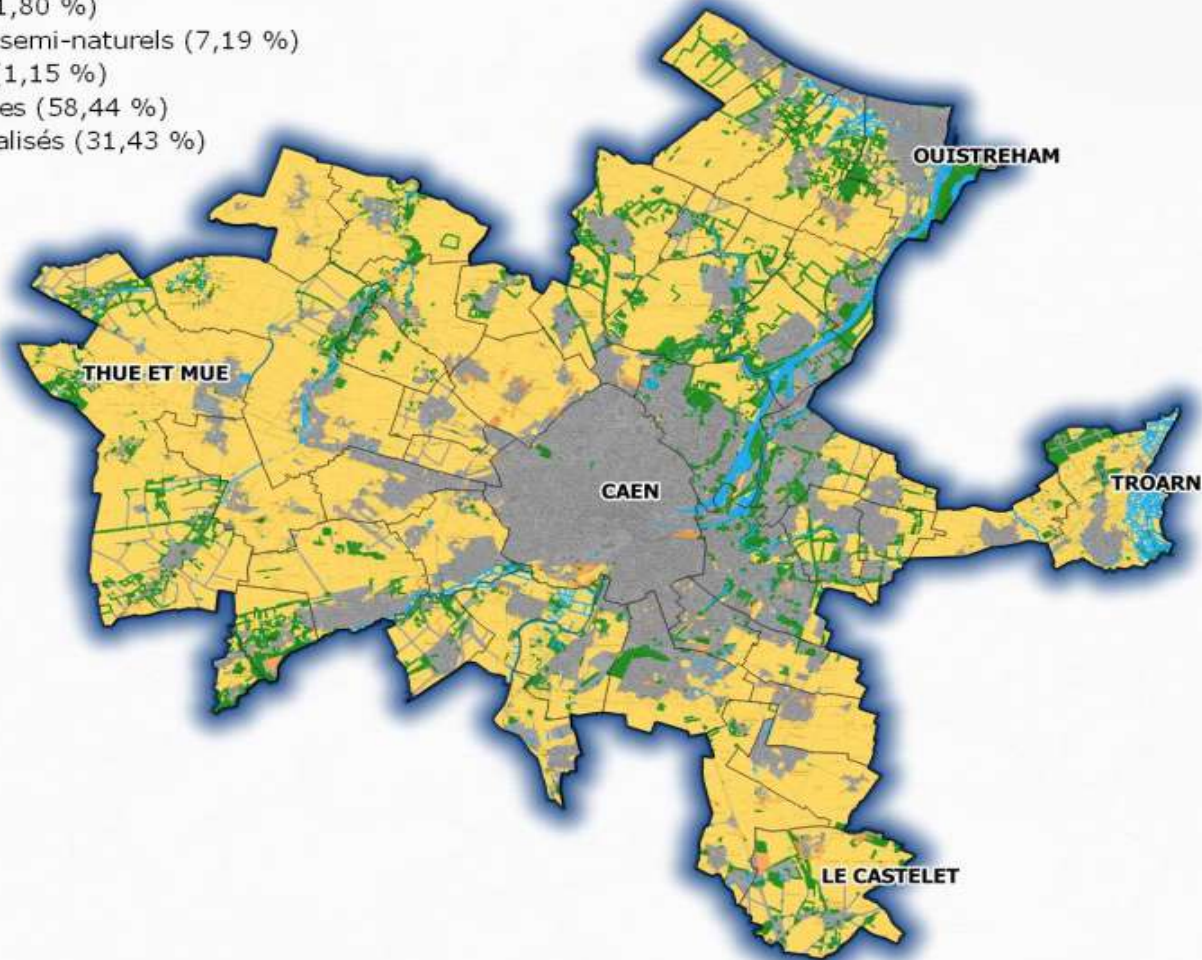
### L'agriculture

## Ce qu'il faut retenir

- 58% du territoire est agricole
- A titre de comparaison, le département est marqué par une forte ruralité et une omniprésence de l'activité agricole (près de 67%)
- La SAU de Caen La Mer est donc moins importante que la SAU départementale, ce qui confirme le caractère urbain/périurbain du territoire
- L'agglomération de Caen, préfecture de département, occupe une part importante de la surface totale du territoire d'études

## Des espaces agricoles bien représentés

- Espaces mixtes (1,80 %)
- Forêts et milieux semi-naturels (7,19 %)
- Surfaces en eau (1,15 %)
- Territoires agricoles (58,44 %)
- Territoires artificialisés (31,43 %)



## Ce qu'il faut retenir

### Caen la Mer

SAU 2019 = 58 %

Prairies = 10 %

Céréales = 49 %

Cultures indus = 22 %

Surface fourragère principale = 4 %

Marâchage = 0,64 %

### Département Calvados

SAU 2019 = 67 %

Prairies = 42,37 %

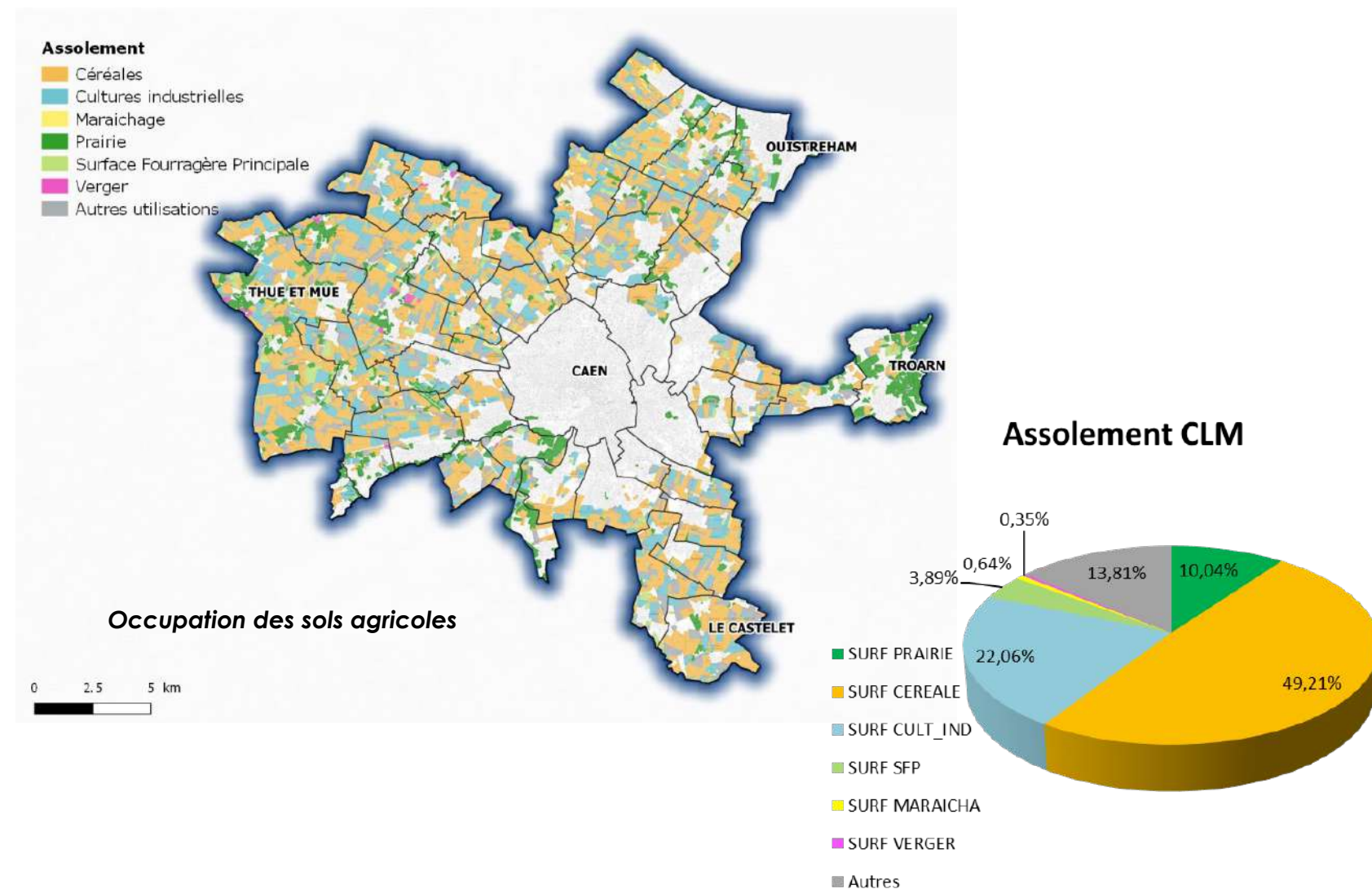
Céréales = 29,56 %

Cultures indus = 5,52%

Surface fourragère principale = 13,71%

Marâchage = 0,24 %

# Une production agricole tournée majoritairement vers la grande culture



# La consommation d'espaces par photo-interprétation (Méthode Vigisol)

## Ce qu'il faut retenir

A l'échelle de la CU CLM, entre 2009 et 2020

2,6 % de la superficie du territoire urbanisée

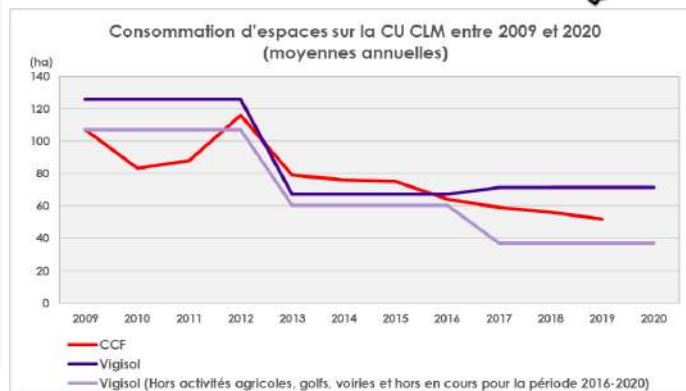
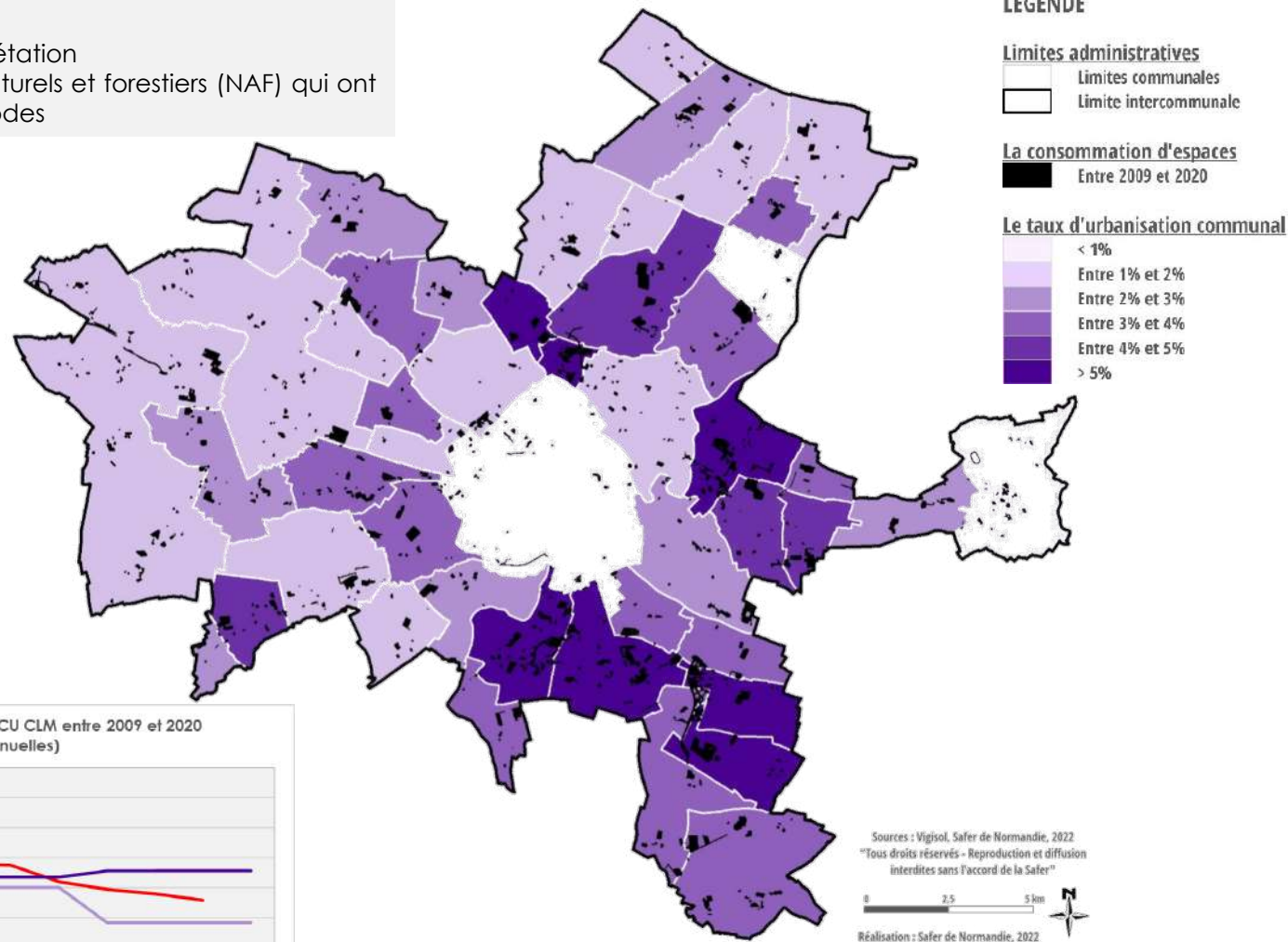
Moyenne de 1,8 ha / commune / an

Division par 2 de la consommation d'espaces entre les périodes 2009-2012 et 2012-2016

Regain de la consommation d'espaces depuis 2016 (avec de nombreuses zones en cours d'urbanisation en 2020)

# La consommation d'espaces globale

Méthode Vigisol =  
Analyse par photo-interprétation  
des espaces agricoles, naturels et forestiers (NAF) qui ont  
été urbanisés entre 2 périodes



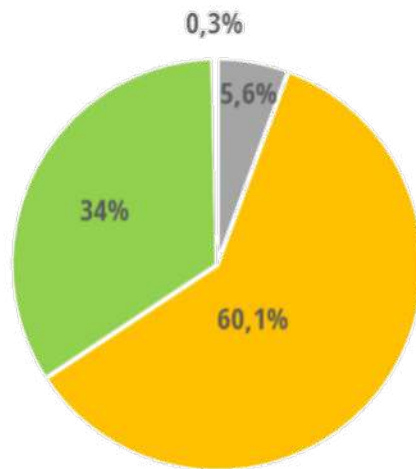
La référence pour le calcul de la consommation d'espaces pour le PLUi HD de la CU CLM est la méthode CCF. La comparaison avec la méthode Vigisol permet de confirmer la tendance observée

## Ce qu'il faut retenir

À l'échelle de la CU CLM, entre 2009 et 2020 :

- **90% de la consommation d'espaces effectuée au détriment de surfaces agricoles (ou potentiellement agricoles)**
- Consommation d'espaces à l'image de l'occupation du territoire, avec des cultures majoritairement consommées
- **60% des surfaces étaient des cultures** (24% à l'échelle régionale)
- **34% des surfaces étaient des prairies** (63% à l'échelle régionale)

# Les anciens usages des espaces consommés

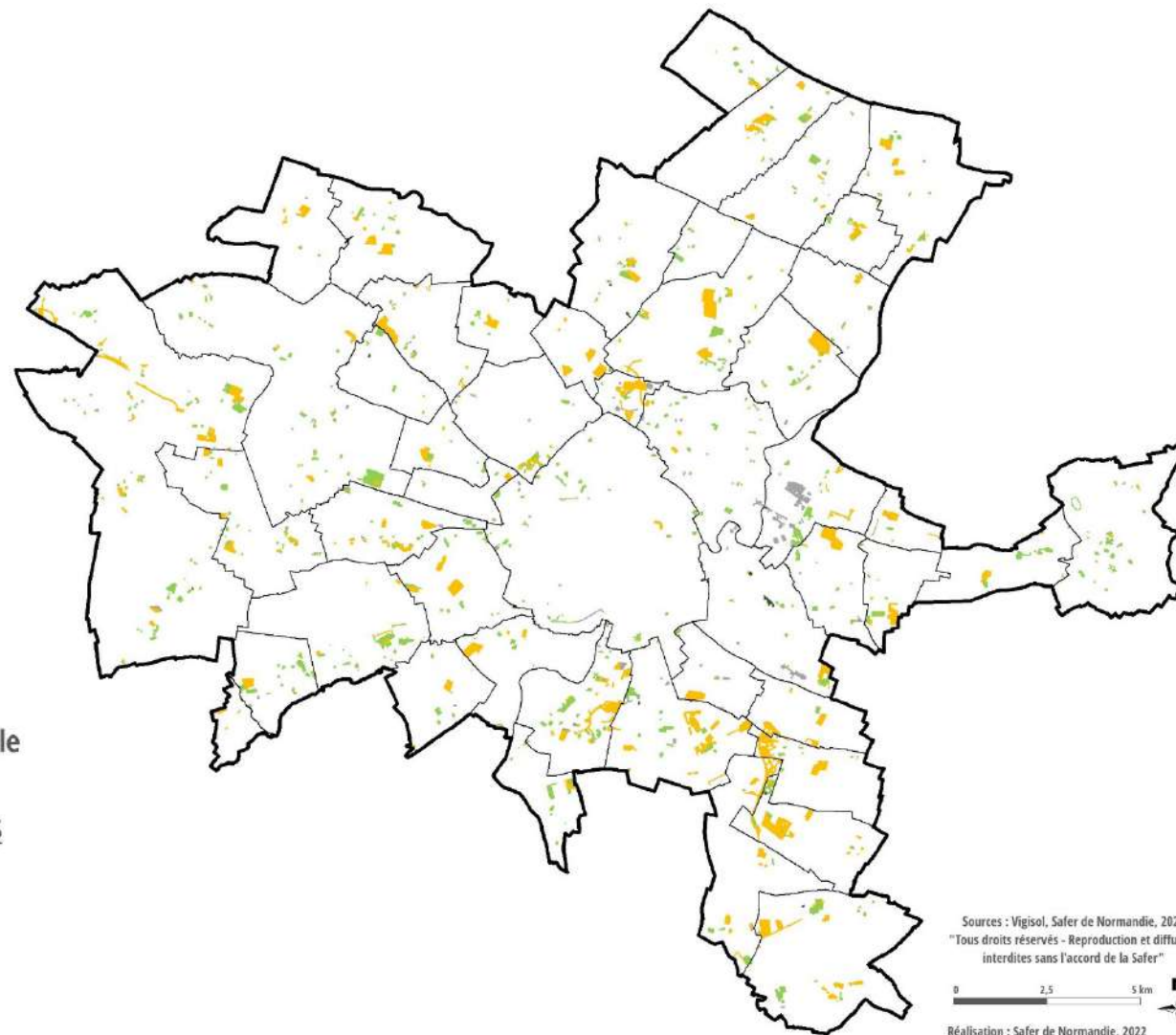


## LEGENDE

### Limites administratives



### Les anciens usages des sols



Sources : Vigisul, Safer de Normandie, 2022  
Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de la Safer™

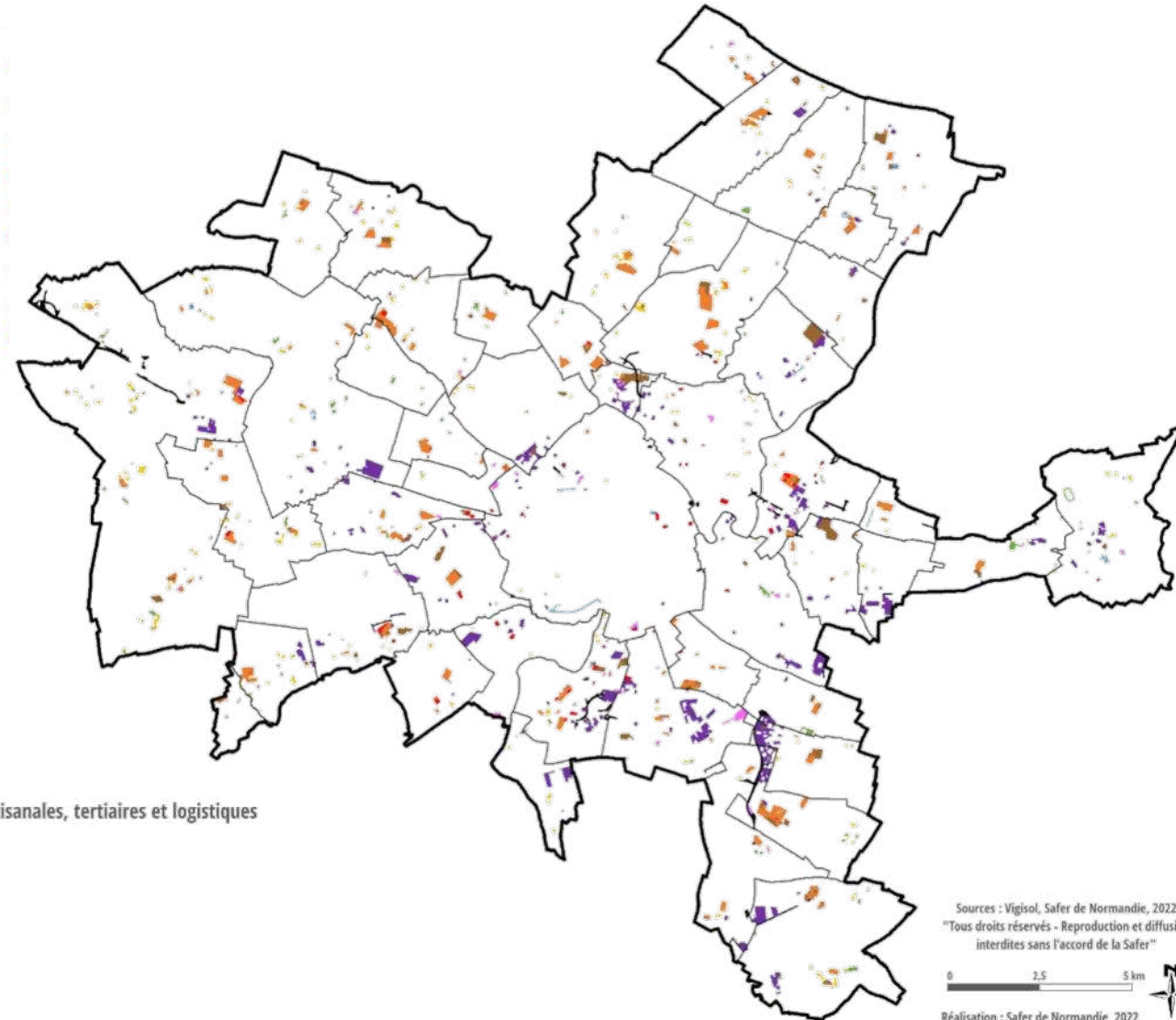
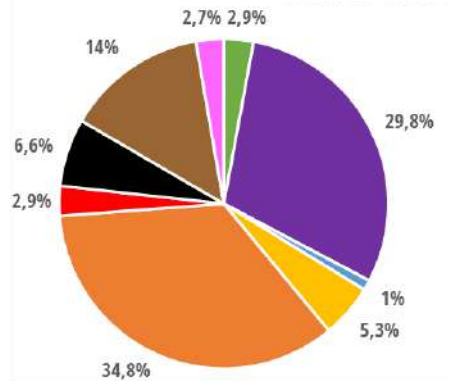


## Ce qu'il faut retenir

A l'échelle de la CU CLM, entre 2009 et 2020 :

- **43% de la consommation d'espaces au profit de l'habitat** (50% à l'échelle régionale)
- **30% pour des zones d'activités** (15% à l'échelle régionale)
- **14% de zones en cours d'urbanisation** - dont les usages définitifs ne sont pas encore déterminés précisément (13% à l'échelle régionale)

# Les nouveaux usages des espaces consommés



### LEGENDE

#### Limites administratives

- Limites communales
- Limite intercommunale

#### Les nouveaux usages des sols

- Activités agricoles
- Activités industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires et logistiques
- Zones récréatives ou sportives
- Habitat hors lotissement
- Habitat en lotissement
- Habitat collectif
- Voiries et assimilés
- Zones en cours d'urbanisation
- Autres usages

Sources : Vigisol, Safer de Normandie, 2022  
"Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de la Safer"

0 2,5 5 km  
Réalisation : Safer de Normandie, 2022

## Ce qu'il faut retenir

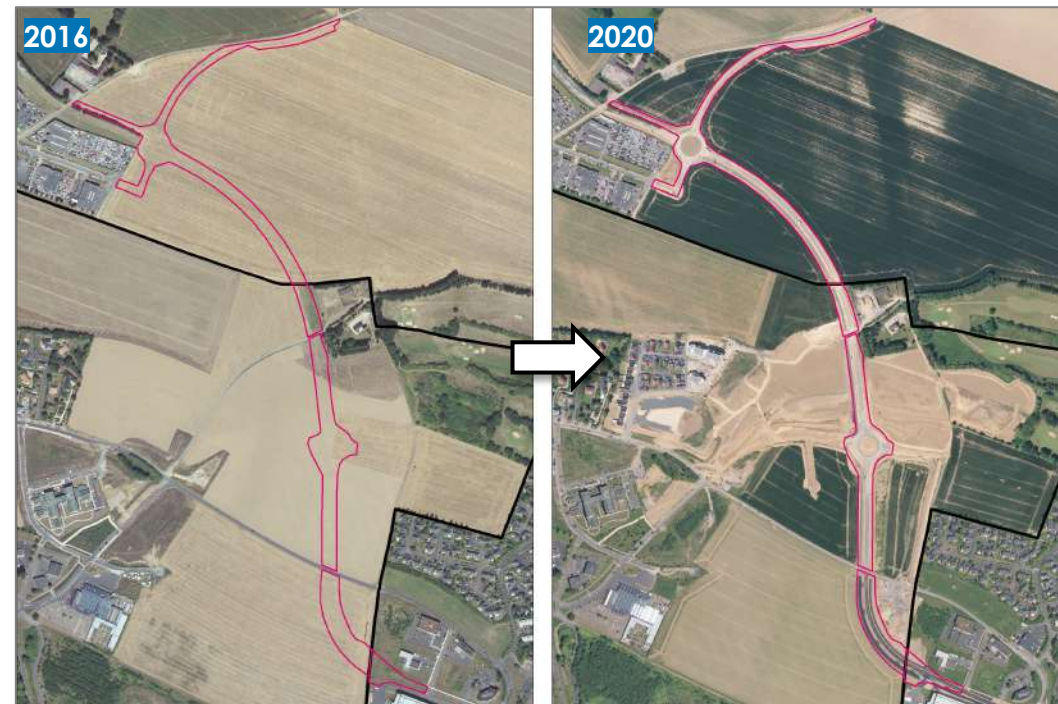
A l'échelle de la CU CLM, entre 2009 et 2020 :

- La création de routes, parkings, pistes cyclables et leurs équipements associés (bassins de rétention des eaux pluviales) génèrent de la consommation d'espaces
- 30 des 48 communes étaient concernées
- **6,6 % de la consommation totale** (8% à l'échelle régionale)
- 0,2 % de la superficie totale de la CU

# Exemples de consommation d'espaces : La création d'infrastructures routières et d'équipements associés



**Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales**  
= Environ 0,7 ha  
Thue et Mue



**Création d'un axe routier structurant**  
Le Boulevard Urbain Nord-Est (BUNE)  
= Environ 4,75 ha  
(sans compter les bassins de rétention, en cours d'urbanisation)  
Biéville-Beuville / Epron / Hérouville-Saint-Clair



## Ce qu'il faut retenir

A l'échelle de la CU CLM, entre 2009 et 2020 :

- 40 des 48 communes concernées
- **3 % de la consommation totale** (environ 10% à l'échelle régionale)
- 0,07% de la superficie totale de la CU

# Exemples de consommation d'espaces : La création ou le développement de sites agricoles

## LEGENDE

### Limites administratives

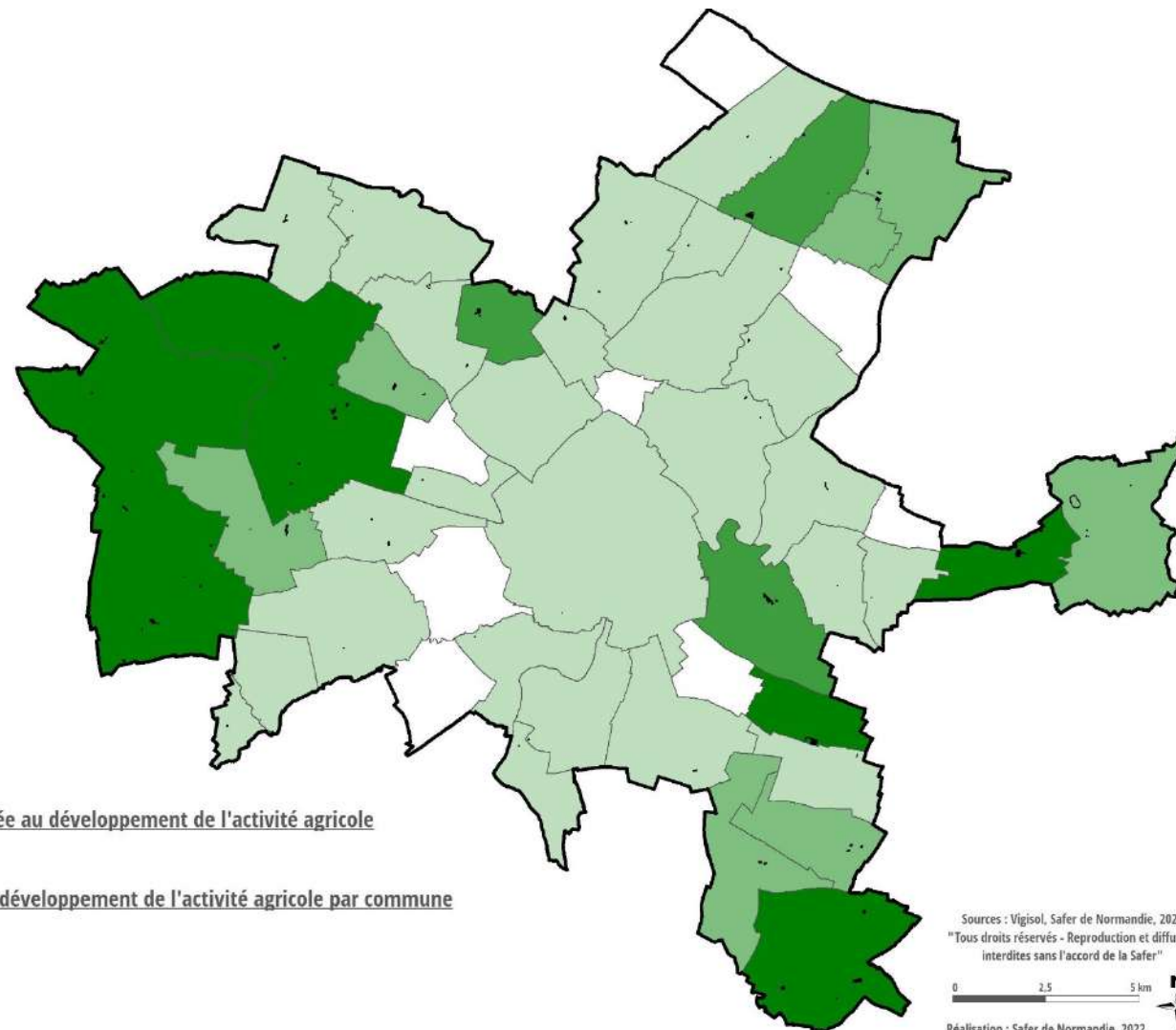
- Limites communales
- Limite intercommunale

### La consommation d'espaces liée au développement de l'activité agricole

- Entre 2009 et 2020

### Surfaces consommées pour le développement de l'activité agricole par commune

- 0 ha
- < 0,5 ha
- Entre 0,5 ha et 1 ha
- Entre 1 ha et 2 ha
- > 2 ha



Sources : Vigisol, Safer de Normandie, 2022  
"Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de la Safer"

0 2,5 5 km

Réalisation : Safer de Normandie, 2022

## Ce qu'il faut retenir

Des exploitations agricoles qui génèrent de la consommation d'espaces, dans le but de :

- Créer de nouveaux sites d'exploitations ;
- Mettre aux normes sanitaires leurs infrastructures ;
- Agrandir / Développer leurs activités ;
- Diversifier leurs activités,

Cette consommation d'espace se traduit par :

- De **nouveaux bâtiments** (stockage de matériels ou de denrées, d'élevage, ...)
- De plateformes, de zones bétonnées pour les parcours des animaux ;
- Des fosses à lisier ;

# Exemples de consommation d'espaces : La création ou le développement de sites agricoles



**Création d'un bâtiment agricole**  
= Environ 0,35 ha  
Thue et Mue



**Création d'une carrière équestre**  
= Environ 0,35 ha  
Ouistreham



**Création d'un site agricole**  
= Environ 2,30 ha  
Grentheville

# L'analyse des potentialités agronomiques des sols

(Méthode Vigisol)

## Ce qu'il faut retenir

Des potentialités agronomiques élevées quelque soit le système de production (céréaliier, maraicher, élevage). **Un territoire propice à tous les systèmes agricoles.**

Une agriculture en place, à l'image de la ressource « sol ».

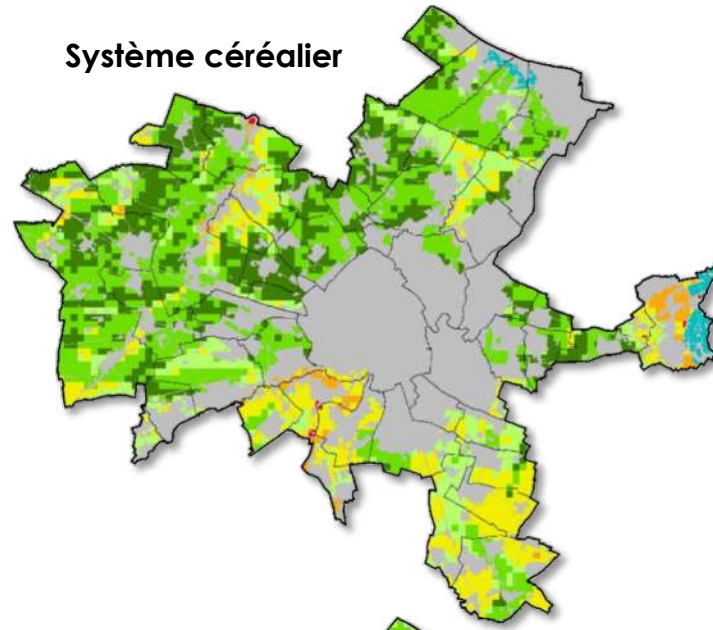
- **Des liens forts entre les systèmes de production en place et les potentialités agronomiques des sols**

Les terres sur Caen la mer sont situées dans les meilleurs secteurs à l'échelle du département du Calvados

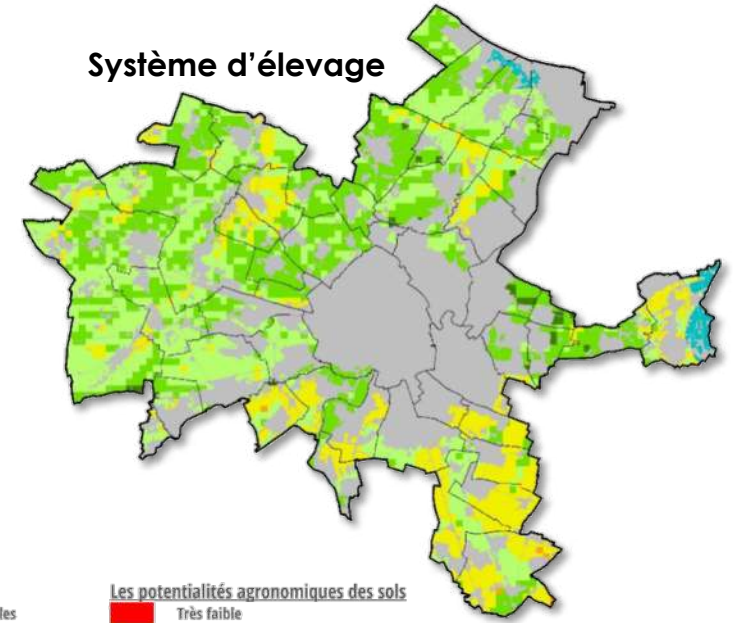
**La problématique de la durabilité des sols reste un enjeu d'avenir.**

# Des potentialités agronomiques des sols très élevées

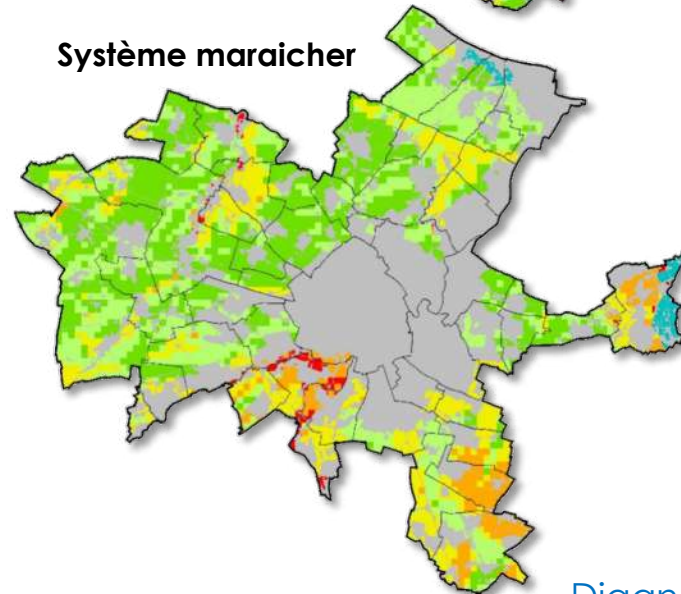
Système céréaliier



Système d'élevage



Système maraicher



### LEGENDE

#### Limites administratives

- Limites communales
- Limite intercommunale

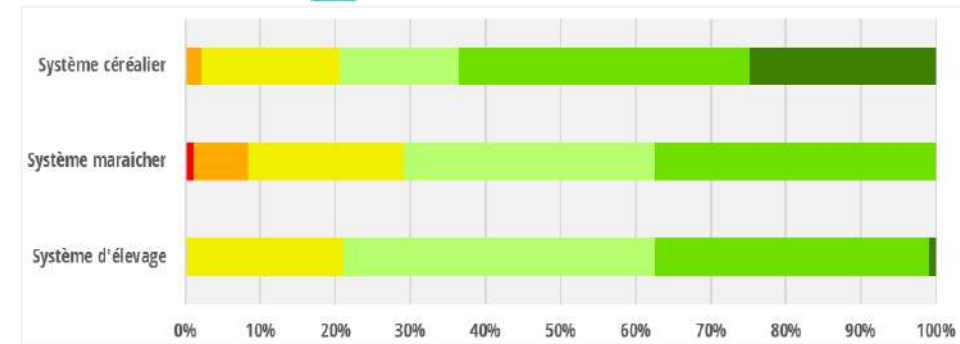
Sources : Vigisol, Safer de Normandie, 2022  
"Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de la Safer"



Réalisation : Safer de Normandie, 2022

#### Les potentialités agronomiques des sols

- Très faible
- Faible
- Moyenne
- Bonne
- Très bonne
- Excellente
- Espaces artificialisés
- Marais



## Ce qu'il faut retenir

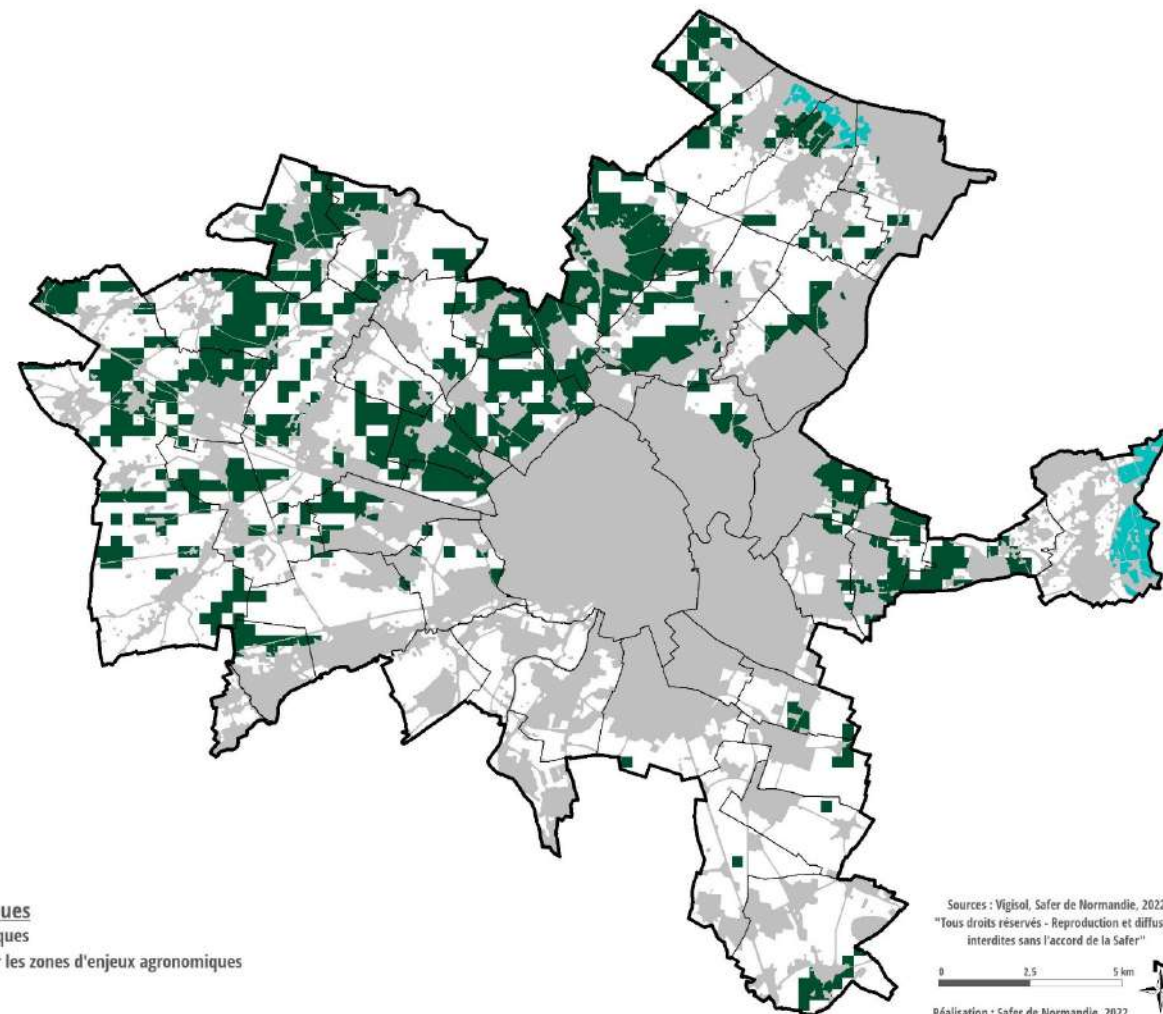
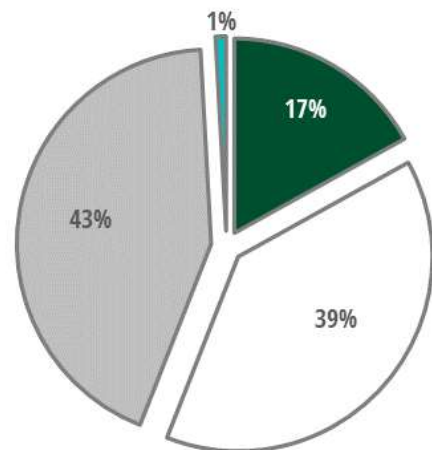
Les plus hautes potentialités agronomiques, quel que soit le système de production en place :

- 6 200 ha
- 17% du territoire
- 30% du territoire (où l'information concernant les potentialités agronomique est disponible)

Il demeure plusieurs réflexions à mener, lors des choix d'urbanisation sur :

- la conservation et la protection des zones à hautes potentialités
- la mise en place de dispositions particulières

# Vers une prise en compte des plus hautes potentialités ?



### LEGENDE

#### Limites administratives

- Limites communales
- Limite intercommunale

#### Les zones d'enjeux agronomiques

- Zones d'enjeux agronomiques
- Zones non concernées par les zones d'enjeux agronomiques
- Espaces artificialisés
- Marais

Sources : Vigisul, Safer de Normandie, 2022  
"Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de la Safer"



Réalisation : Safer de Normandie, 2022

# L'analyse du marché foncier rural

(A partir des notifications de ventes et desdu 01/01/2017 au 31/12/2021)  
rétrocessions Safer

# Un marché foncier dynamique et en progression

Le marché foncier rural sur la CU Caen la mer

	2017 - 2021	Evolution 2021/2017
<b>Nombre</b>	995	+ 38 %
<b>Surface</b>	1 647 ha	+ 107 %
<b>Valeur</b>	212 333 k€	+ 57 %

## Ce qu'il faut retenir

A l'échelle de la CU CLM, entre 2017 et 2021

### Un territoire attractif

L'ensemble du territoire est concerné

### Une progression forte entre 2017 et 2021

#### 4,5 % du territoire notifié en 5 années

(1 % à l'échelle départementale)

Par rapport au marché foncier départemental :

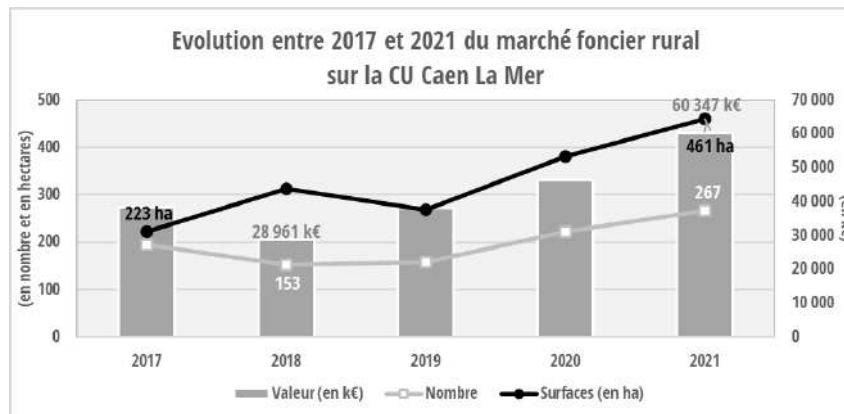
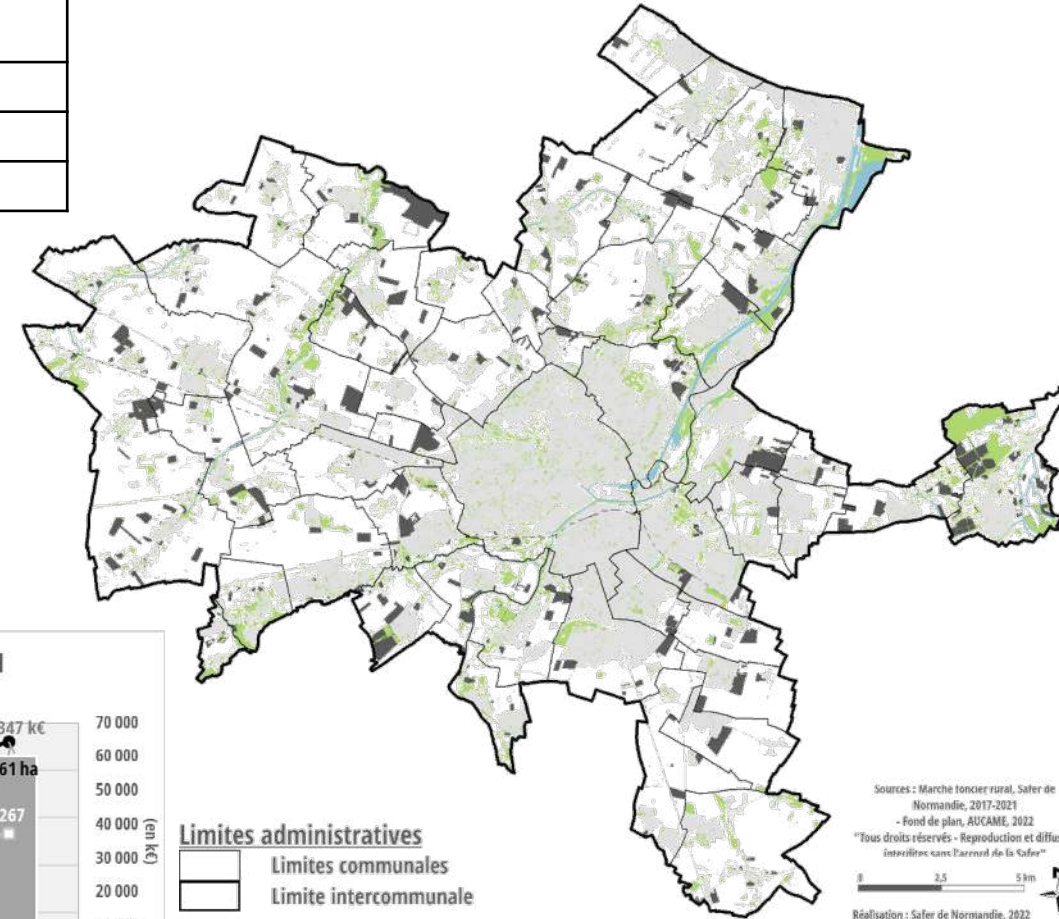
= 4,6 % en nombre

= 3,3 % en surface

= 6,3 % en valeur

Superficie moy. d'une transaction = 1,7 ha

(2,4 ha à l'échelle départementale)



## Ce qu'il faut retenir

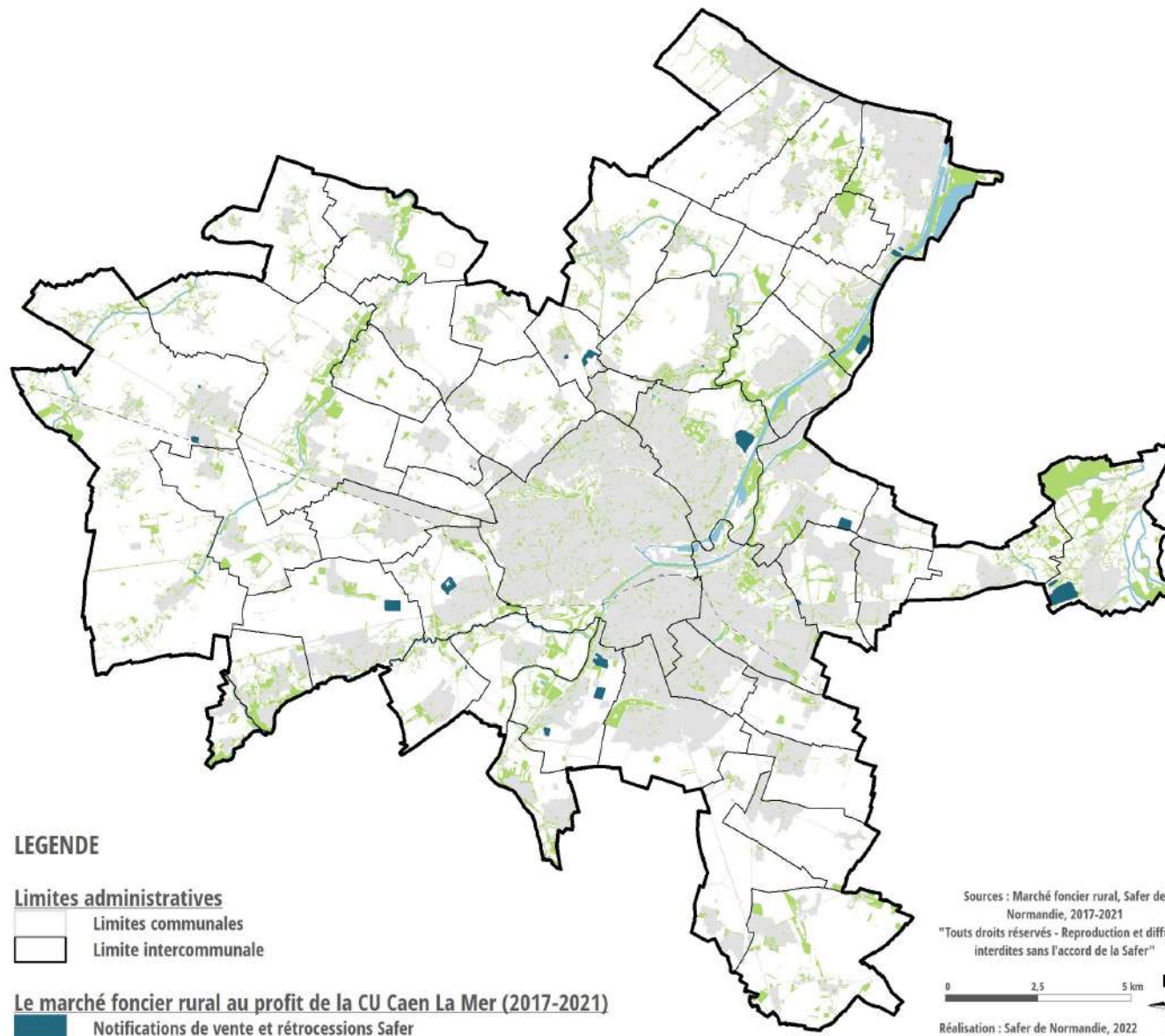
A l'échelle de la CU CLM, entre 2017 et 2021 :

- **20 notifications enregistrées**
- **2 rétrocessions par la Safer**
  
- 90 ha acquis par la CU CLM
  - Dont 80 ha en direct
  - Dont 10 ha en rétrocession Safer (*piste cyclable et échange foncier dans le cadre d'une compensation agricole*)

**2,4 % du marché foncier total** (en nombre)

5,5 % du marché foncier total (en surface)

# La CU CLM achète du foncier !



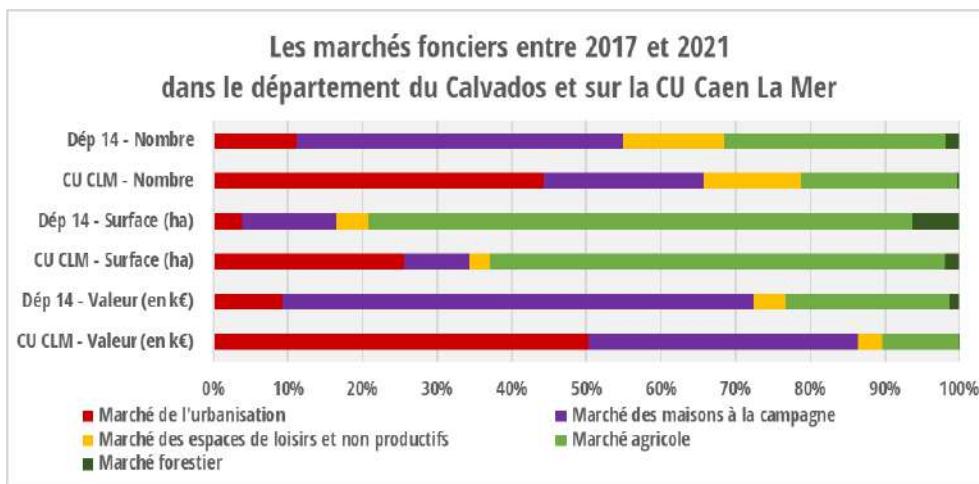


## Ce qu'il faut retenir

A l'échelle de la CU CLM, entre 2017 et 2021 :

- **Un marché foncier empreint de l'urbain**
- 600 ha, soit 37% des surfaces, ont été vendus en vue d'un changement de destination :
  - 11,5% pour des usages résidentiels et de loisirs
  - 25,5% pour des usages d'artificialisation (20% à l'échelle départementale)
- **1 040 ha, soit 63% des surfaces, sont restés sur les marchés des espaces naturels :**
  - 61% pour des usages agricoles
  - 2% pour des usages forestiers

# Un marché foncier entre l'urbain et le rural



### Le marché agricole

Actif : 60% en surface (70% à l'échelle départementale)

### Le marché des « maisons à la campagne »

- 20 % du marché total en nombre (215 transactions)  
- 2<sup>nd</sup>e place du marché total en valeur

### Le marché des espaces de loisirs et non productifs

Mêmes proportions qu'à l'échelle départementale

### Le marché forestier

Anecdotique (3 transactions pour 31 ha)

**Le marché de l'urbanisation** domine le marché total

- 440 transactions pour 420 ha
- 44% en nombre (4 fois > à la moyenne départementale)
- 50% en valeur
- Diminution en surface (léger regain en 2021)
- Acquisitions par les collectivités :
  - 15% des transactions
  - 1/4 des surfaces

	Prix moyen/m <sup>2</sup>	Surface moyenne/m <sup>2</sup>
Personnes physiques	111 €/m <sup>2</sup>	837 m <sup>2</sup>
Personnes morales	23 €/m <sup>2</sup>	20 237 m <sup>2</sup>
Etat et collectivités	14 €/m <sup>2</sup>	18 729 m <sup>2</sup>
Ensemble	24 €/m <sup>2</sup>	39 803 m <sup>2</sup>

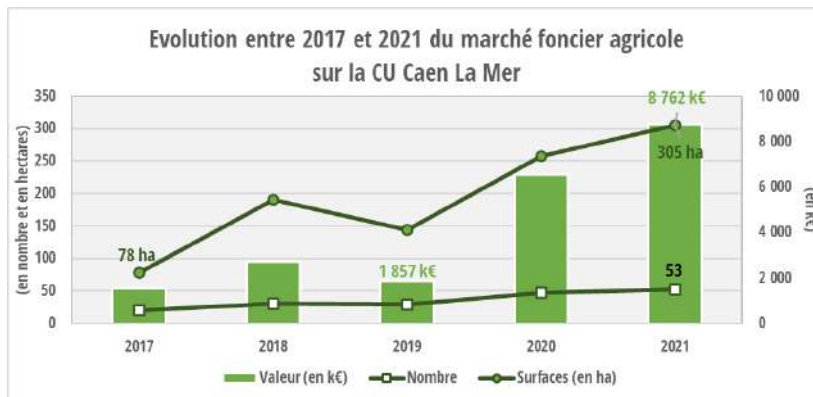
## Ce qu'il faut retenir

A l'échelle de la CU CLM, entre 2017 et 2021:

- **Près de 80 % des biens vendus sont non bâtis** : Un marché agricole avant tout parcellaire
- **Les agriculteurs premiers acquéreurs de foncier agricole** : 78 % du marché agricole en surface
- **80% des surfaces vendues louées sont acquises par des agriculteurs** en place illustrant une maîtrise foncière et une sécurisation du foncier

Concernant les acquéreurs non agricoles, il s'agit principalement d'investissement et de bailleurs (apporteurs de capitaux)

# Un marché agricole dynamique, porté par des acquéreurs de la sphère agricole

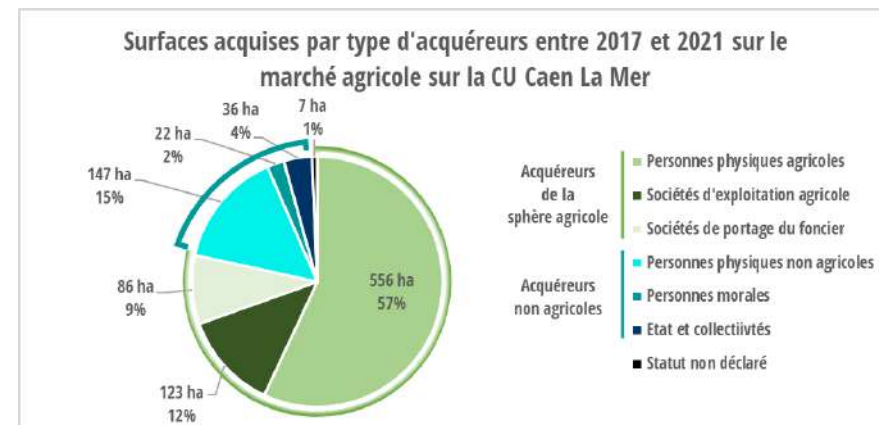
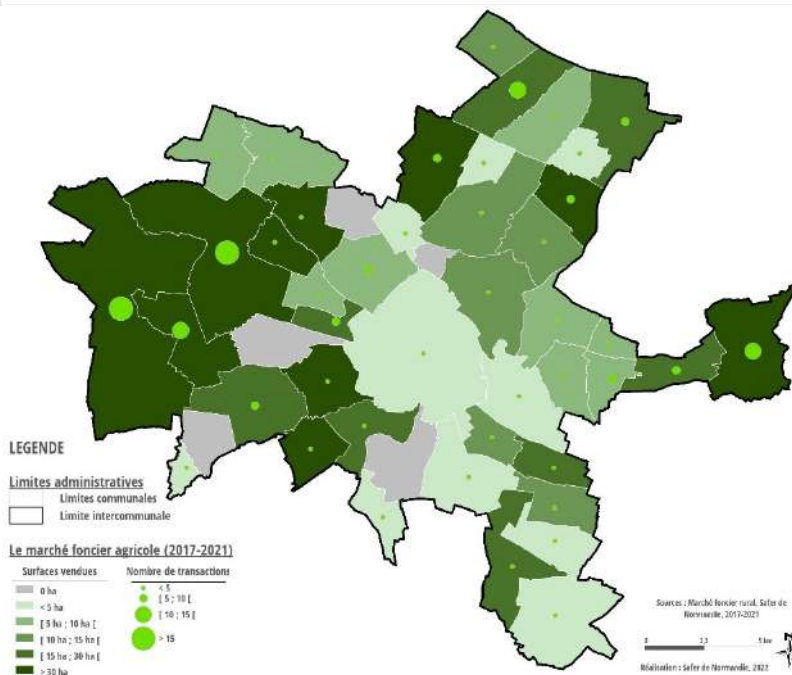


**En 5 ans, 180 transactions pour près de 1 000 ha**  
(sur 43/48 communes de la CU CLM)

**Une moyenne de 5 ha / notification**  
(6 ha à l'échelle départementale)

### Un marché en progression

En 2020 et 2021, plusieurs ventes de grandes surfaces (transmission en famille, acquisitions par des fermiers en place, rétrocession d'un haras, ...)



## Ce qu'il faut retenir

A l'échelle de la CU CLM, entre 2017 et 2021

**Des prix supérieurs à la Petite Région Agricole (PRA) de la Plaine de Caen Nord, au Calvados et à la Normandie ...**

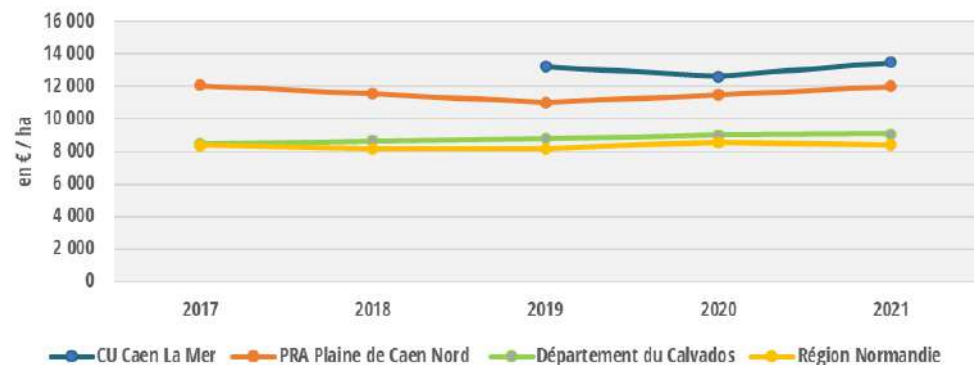
... mais une progression plus mesurée

**Une forte pression foncière liée à différentes raisons :**

- La rareté du foncier agricole
- L'accessibilité au foncier agricole
- La qualité agronomique
- La consommation d'espaces
- L'attractivité ciblée sur certains types de biens agricoles

# Un prix de foncier agricole élevé

Evolution du prix des terres et prés libres non bâtis  
entre 2017 et 2021 (moyenne triennale)



**En 2021 : 13 482 €/ha libres**

PRA Plaine Caen Nord : 12 010 €

Département du Calvados : 9 090 €

Région Normandie : 8 410 €

France : 5 940 €

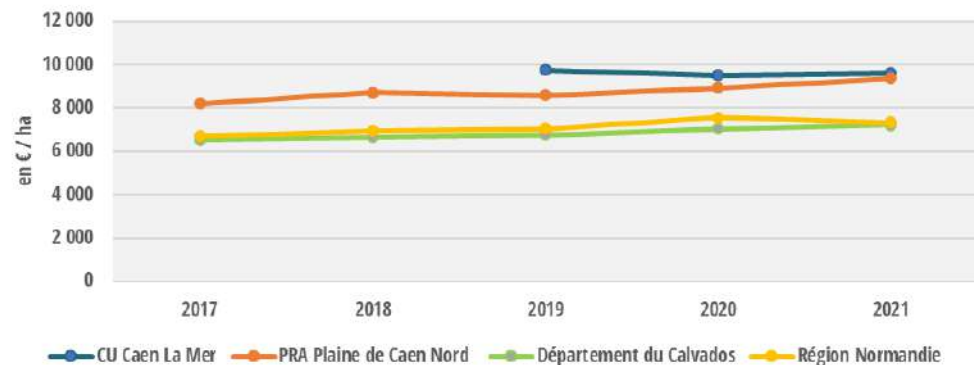
**Entre 2019 – 2021 = + 1,8 %**

PRA Plaine Caen Nord : + 9 %

Département du Calvados : + 3,5 %

Région Normandie : + 2,7 %

Evolution du prix des terres et prés loués non bâtis  
entre 2017 et 2021 (moyenne triennale)



**En 2021 : 9 595 €/ha loués**

PRA Plaine Caen Nord : 9 350 €

Département du Calvados : 7 200 €

Région Normandie : 7 330 €

France : 4 910 €

**Entre 2019 – 2021 = - 1,5 %**

PRA Plaine Caen Nord : + 8,8 %

Département du Calvados : + 6,7 %

Région Normandie : + 4 %

## Ce qu'il faut retenir

### Une anticipation foncière pour :

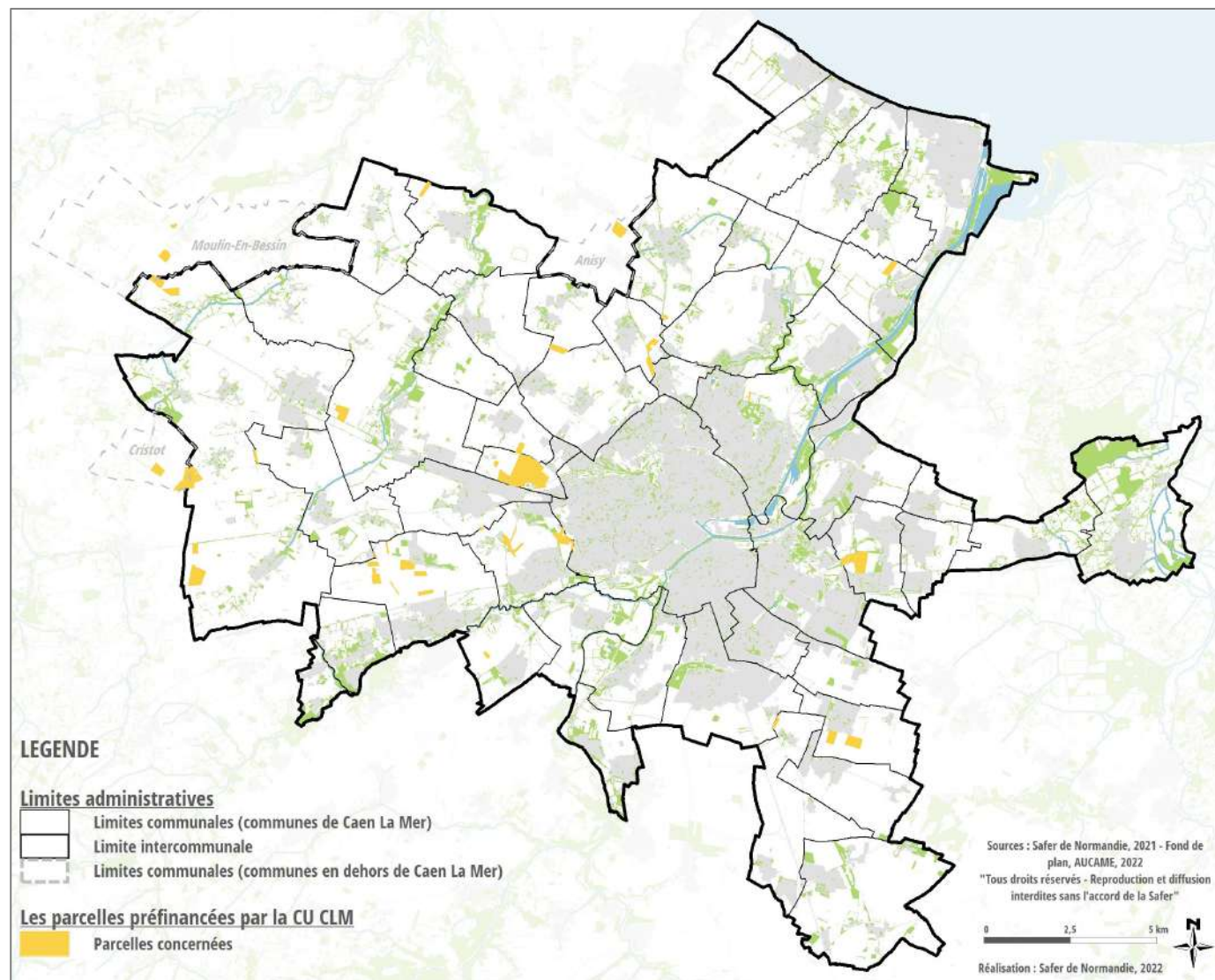
- accompagner les projets de la CU
- favoriser les négociations amiables
- les compensations agricoles futures

277 ha de réserves foncières préfinancés par Caen la mer auprès de la Safer de Normandie

- Dont 240 ha sur le territoire de la CU

Valorisés par 43 exploitations agricoles  
Dont 35 ont leur siège sur la CU CLM (via des conventions précaires permettant d'exploiter temporairement les terrains)

# Les réserves foncières Safer préfinancées par la CU CLM



# Etat des lieux de l'activité agricole du territoire

(A partir de l'enquête CRAN de 2021 et de l'analyse du RGA 2000/2010 et 2020)

## Ce qu'il faut retenir

**175** questionnaires retournés  
**224** entreprises agricoles recensées / 242 (environ 93% recensées).

**311** sites caractérisés en zone agricole (279 sites agricoles (principaux 198 et secondaires 81), 23 anciens sites agricoles et 9 entreprises liées à l'agriculture)

# Bilan chiffré de l'enquête Chambre régionale d'agriculture de Normandie (CRAN)

Environ ~ 141 rendez-vous individuels sur 9 permanences

+

Des relances téléphoniques et la participation des agriculteurs référents

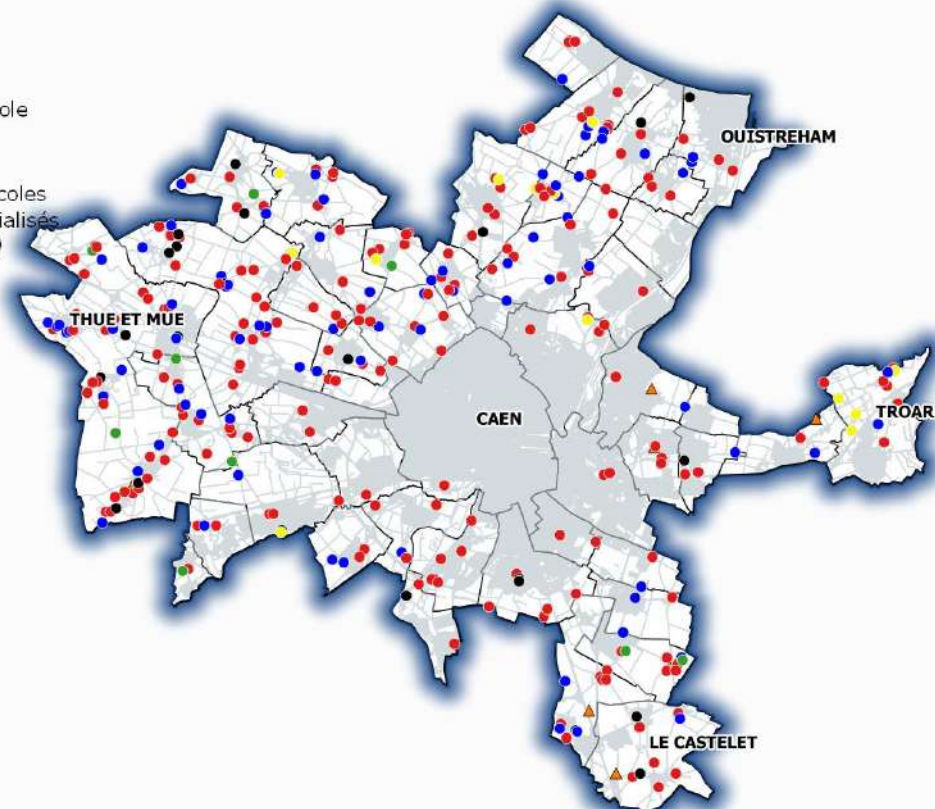
+

Visites terrain

=

Sites agricoles

- Site principal
- Site secondaire
- Ancien site agricole
- Non identifié
- Entreprise liée
- ▲ Autres sites agricoles
- Territoires artificialisés (OSCOM DREAL)

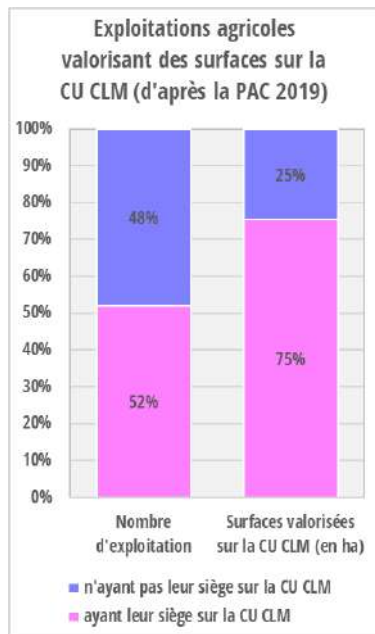


## Ce qu'il faut retenir

A l'échelle de la CU CLM, d'après la PAC 2019 :

- **456 exploitations agricoles interviennent sur le territoire de la CU CLM**
  - 242 structures ayant leur siège sur CLM soit 52%
  - 216 exploitations « extérieures » soit 48%
- **39% de la SAU totale des exploitations, valorisé sur la CU CLM**
- **19 889 ha de SAU exploitée sur la CU CLM**
  - Dont 76,5% valorisée par des exploitants ayant leur siège sur CLM (15 230 ha)
  - 23,5% exploitée par des exploitants « extérieurs » (4 658 ha)

# Un territoire avant tout valorisé par des exploitations ayant leur siège sur le territoire



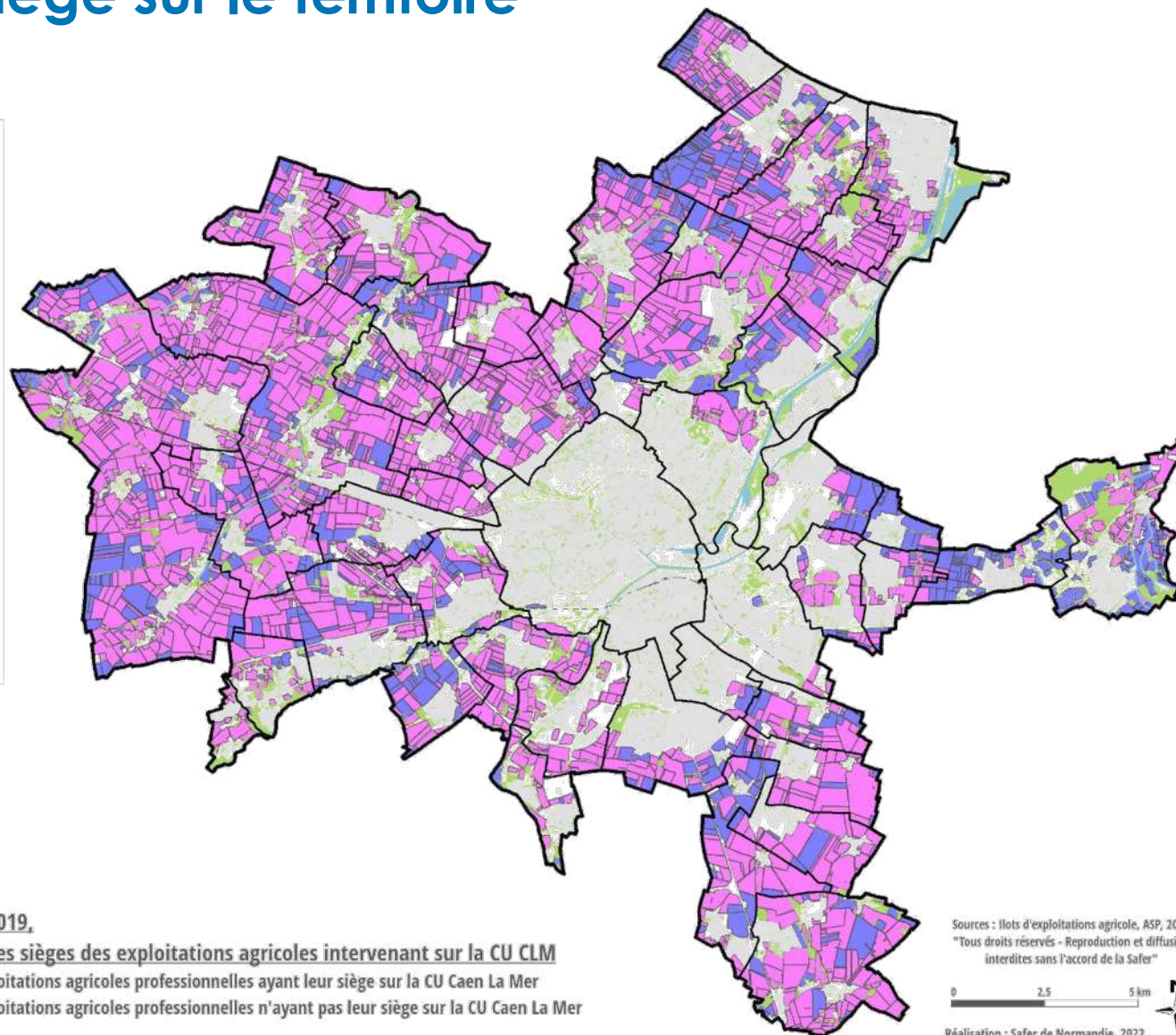
### LEGENDE

**Limites administratives**  
 Limites communales  
 Limite intercommunale

### Les îlots déclarés à la PAC en 2019,

**selon l'origine géographique des sièges des exploitations agricoles intervenant sur la CU CLM**

- Ilots valorisés par des exploitations agricoles professionnelles ayant leur siège sur la CU Caen La Mer
- Ilots valorisés par des exploitations agricoles professionnelles n'ayant pas leur siège sur la CU Caen La Mer



Sources : Ilots d'exploitations agricole, ASP, 2019  
 "Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de la Safer"

0 2,5 5 km  
 Réalisation : Safer de Normandie, 2022

## Ce qu'il faut retenir

A l'échelle de la CU CLM, d'après la PAC 2019 :

- **25 exploitations agricoles** (dont 20 déclarent leur siège sur la CU CLM)
- **Près de 100 ha au total soit 0,5% de la SAU totale déclarée à la PAC**
- 16 communes concernées

Qui valorise (réellement) ces parcelles ?

- Travail à façon

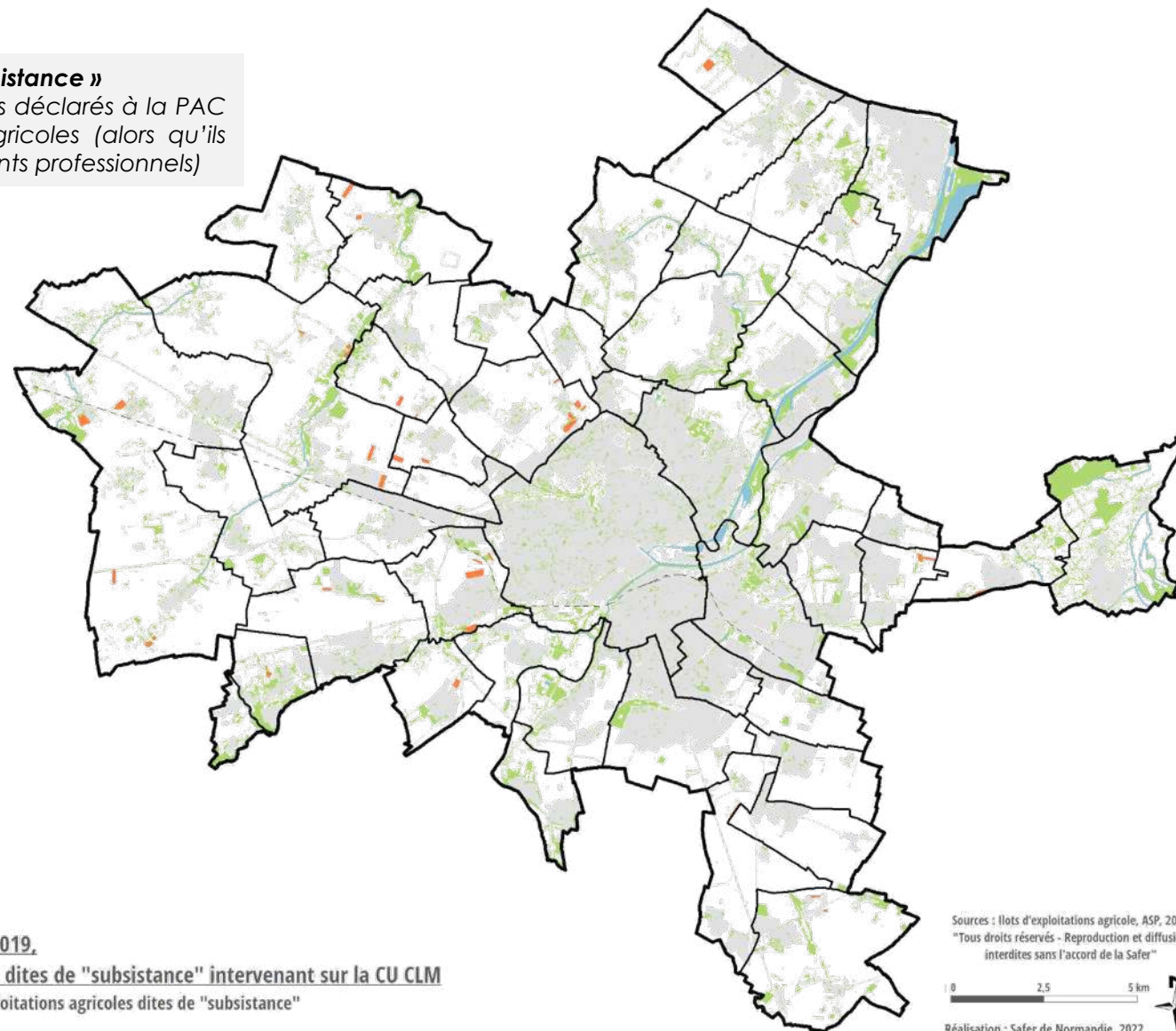
Plusieurs enjeux :

- **Présence de rétention foncière ?** Attente d'un changement de destination ?

# La présence d'une agriculture dite de « subsistance »

## Agriculture de « subsistance »

= un ou plusieurs îlots déclarés à la PAC par des retraités agricoles (alors qu'ils ne sont plus exploitants professionnels)





## Ce qu'il faut retenir

**224 exploitations professionnels recensés** ayant leurs sièges sur Caen la Mer par l'enquête CRAN/242 déclaration PAC = 93 %

**Pas de baisse significative** du nombre d'exploitation depuis 2010, mais constat d'un **phénomène de vieillissement de la population agricole**

A cela s'ajoute un manque de reprise/installation sur le territoire : **La CRAN ne ressece aucunes demandes d'installations aidées depuis 2018**

Enfin, 27% des exploitants enquêtés par la CRAN ont déclaré avoir un successeur identifiés, **et la moyenne d'âge des exploitant était de 52 ans**

Le vieillissement de la population agricole est un phénomène national et européen : « à l'échelle européenne, seuls 11% des agriculteurs sont âgés de moins de 40 ans et un chef d'exploitation sur trois a plus de 65 ans »

# Les exploitations agricoles du territoire

## La démographie

**Evolution du nombre d'exploitation au Recensement Général Agricole (RGA) 2000/2010/2020** (Nb : Le RGA 2020 ne donne pas le nombre d'exploitation **professionnelle**)

	Nbre expl. 2000	Nbre expl. 2010	Nbre d'expl. prof. 2000	Nbre d'expl. prof. 2010	Nbre expl. 2020
CLM	371	313	260	224	263
14	9 099	6 633	4875	3 841	5 267
Normandie	52 017	35 347	25587	19 880	26 510

**Evolution de la part des exploitants ayant plus de 60 ans au RGA 2000/2010/2020**

	Exploitant > 60 ans 2000	Exploitant > 60 ans 2010	Exploitant > 60 ans 2020
CLM	14%	18%	38%
14	7%	13%	35%
Normandie	6%	10%	32%

## Ce qu'il faut retenir

Enquête CRAN 2021 :

- SAU moyenne : 111ha
- **25 %** des exploitants sont éleveurs
- **52 %** de formes sociétaires
- **25%** des exploitations ont déclaré avoir au moins un salarié permanent

Otex principale : Polyculture, Polyculture élevage, Activité équestre

**SAU moyenne supérieure à celles du Département/Région** : exploitations agricoles tournées vers les grandes cultures (production céréalières et industrielles)

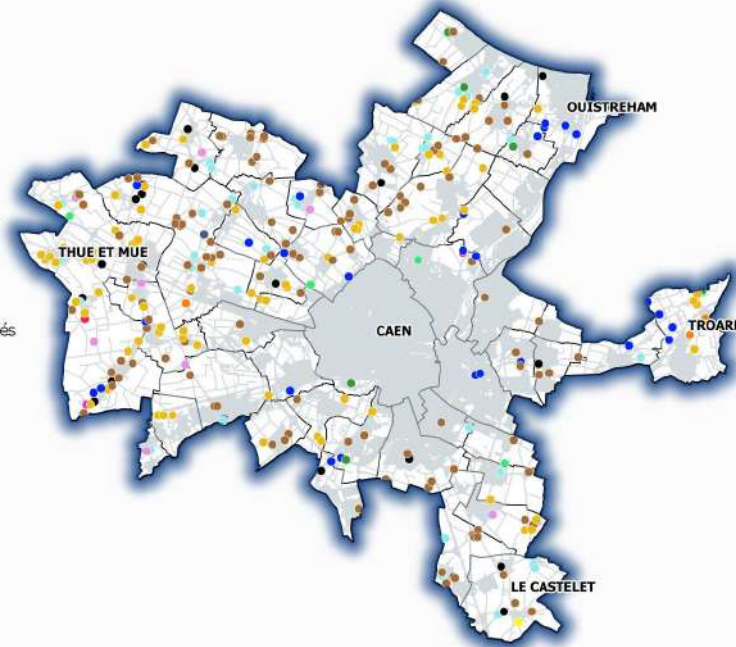
# Les exploitations agricoles du territoire

## Le profil des exploitations

Répartition des sites d'exploitation sur le territoire

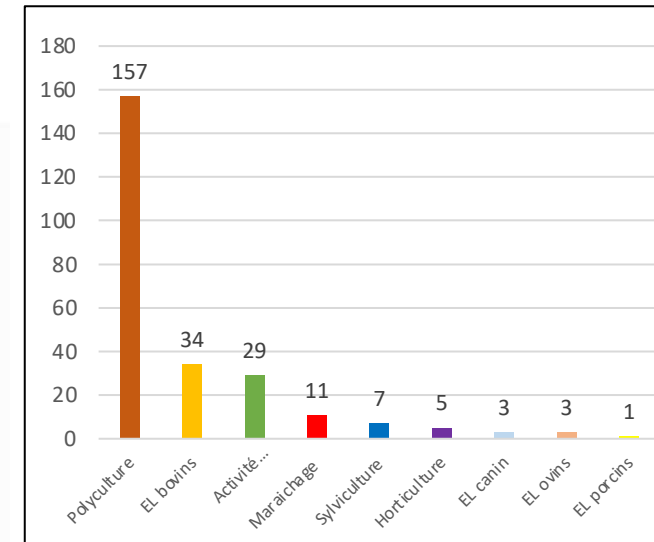
### Production principale

- Polyculture
- Polyculture élevage
- Activité équestre
- Elevage bovin
- Elevage canin
- Elevage porcin
- Horticulture
- Maraîchage
- Plantes aromatiques
- Sylviculture
- Entreprise liée
- Ancien site agricole
- Non défini
- Territoires artificialisés (OSCOM DREAL)

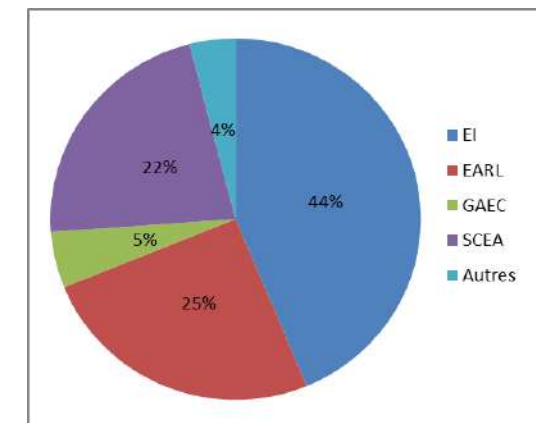


Orientation technico économique par commune  
(Enquête CRAN 2021)

Identification des types de production par exploitation (Enquête CRAN 2021)



Répartition des formes juridiques  
(Enquête CRAN 2021)



## Ce qu'il faut retenir

**311 sites** caractérisés en zone agricole

**Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) sur CLM :**

- 3 élevages vaches laitières
- 6 élevages vaches allaitantes
- 5 élevages bovins engraissement
- 1 élevage porcin
- 1 élevage canin

**Règlement Sanitaire Départemental du Calvados (RSD) sur CLM :**

- 29 activités équestres
- 17 élevages vaches allaitantes
- 13 élevages bovins engraissement
- 2 élevages canins
- 3 élevages ovins

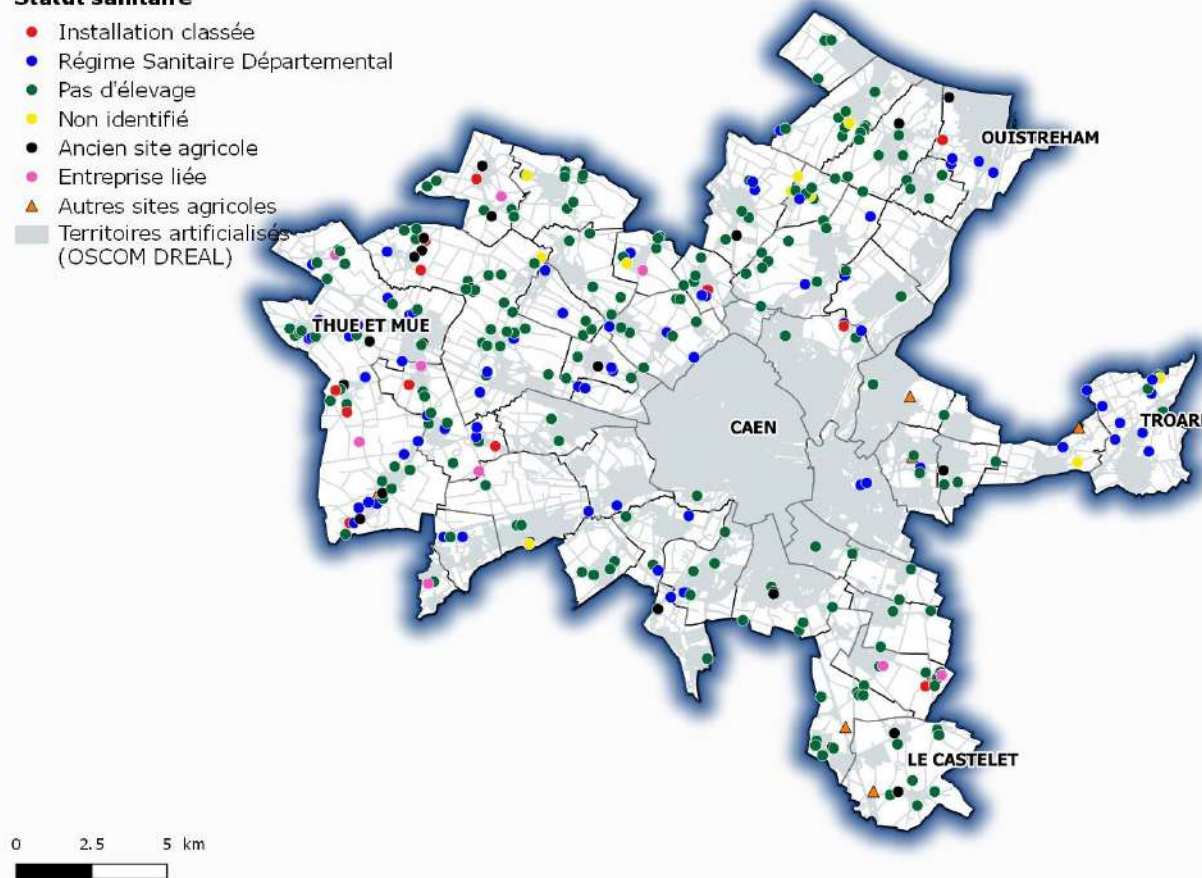
# L'environnement des corps de ferme

## Aspects réglementaires

### Répartition des sites d'exploitation sur le territoire

#### Statut sanitaire

- Installation classée
- Régime Sanitaire Départemental
- Pas d'élevage
- Non identifié
- Ancien site agricole
- Entreprise liée
- Autres sites agricoles
- Territoires artificialisés (OSCOM DREAL)



**12 sites ICPE**  
**72 sites RSD**  
**227 sites sans activités d'élevage**

Identification des sites agricoles du territoire (Enquête CRAN 2021)

## Ce qu'il faut retenir

L'identification des sites agricoles et la qualification des bâtiments permettent la prise en compte **des périmètres de protections réglementaires vis-à-vis des tiers à l'exploitation**

De même, une autre contrainte par rapport au tiers s'impose aux exploitants : **les zones non traitées**

S'ajoute à cela les épandages d'effluents, de boues etc.

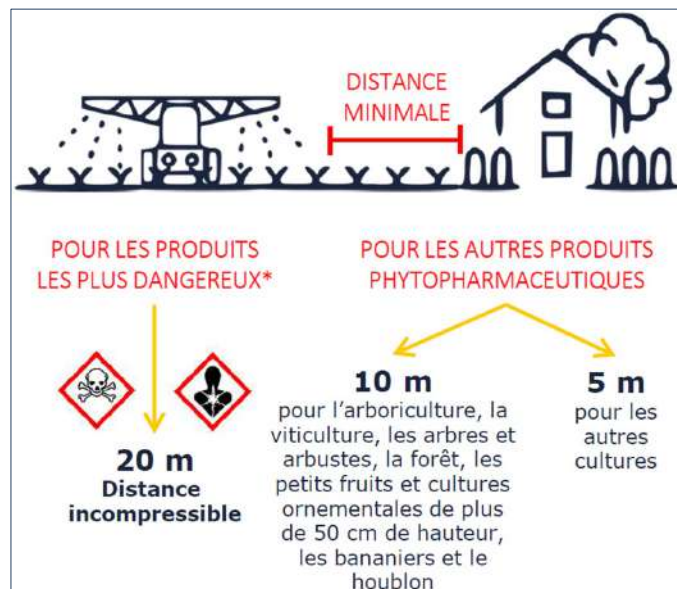
Il s'agit également d'une question de cohabitation entre les actifs agricoles et les habitants du territoire

**61 exploitants** ont déclaré avoir un plan d'épandage sur le territoire (enquête CRAN 2021)

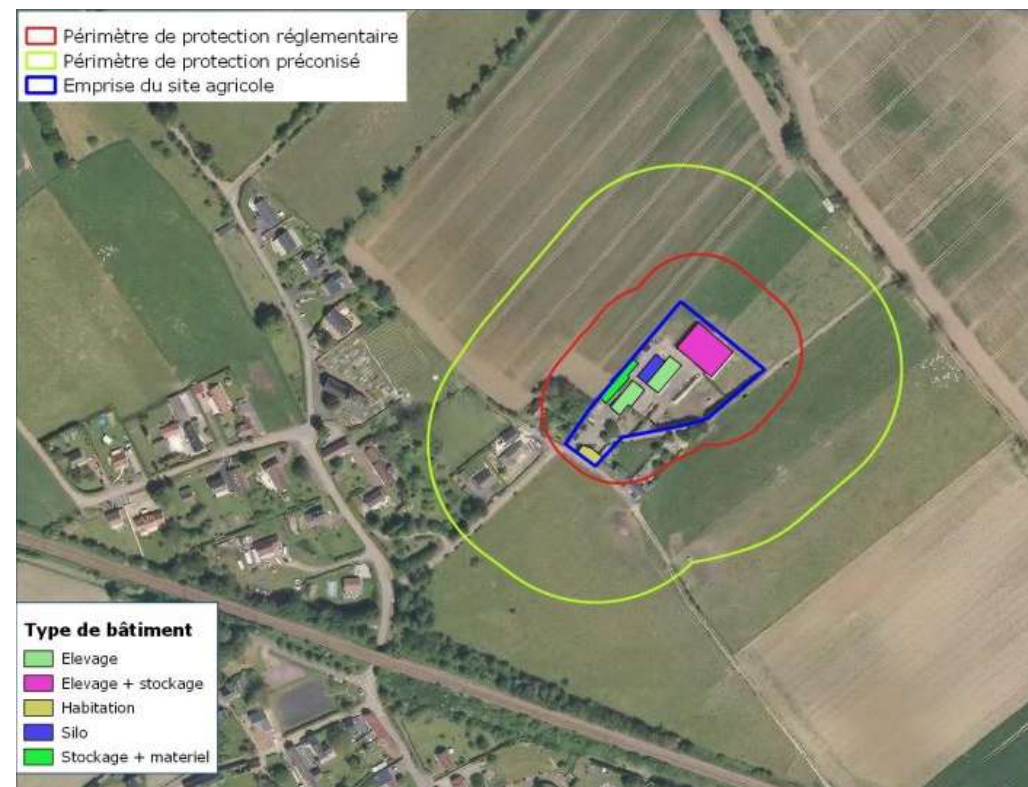
# L'environnement des corps de ferme

## Aspects réglementaires

### Les zones non traitées



### Périmètre de protection des sites agricoles



## Ce qu'il faut retenir

Des exploitations dynamiques : **46% des exploitations recensées ont déclaré avoir des projets**

- 19 projets de changement de destination
- 28 projets d'extension d'un bâtiment existant
- 31 projets d'augmentation des surfaces exploitées
- 16 projets de production d'énergie (dont 1 méthanisation et 8 photovoltaïques)
- 47 projet de construction d'un nouveau bâtiment
- 13 projet de développement des circuits courts
- 5 projets de création d'un nouvel atelier

# L'environnement des corps de ferme

## Des exploitations porteuses de projets

Enquête agricole : 102 exploitants soit près 45 % ont des projets



- AUGMENTATION DES SURFACES EXPLOITEES
- CHANGEMENT DE DESTINATION
- CREATION D'UN NOUVEAU BATIMENT
- CREATION D'UN NOUVEL ATELIER
- DEVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS
- EXTENSION D'UN BATIMENT
- PRODUCTION D'ENERGIE

Exploitations agricoles ayant communiqué au moins un projet parmi la liste ci-dessus (Enquête CRAN 2021)

## Ce qu'il faut retenir

### Un poids économique important pour le territoire

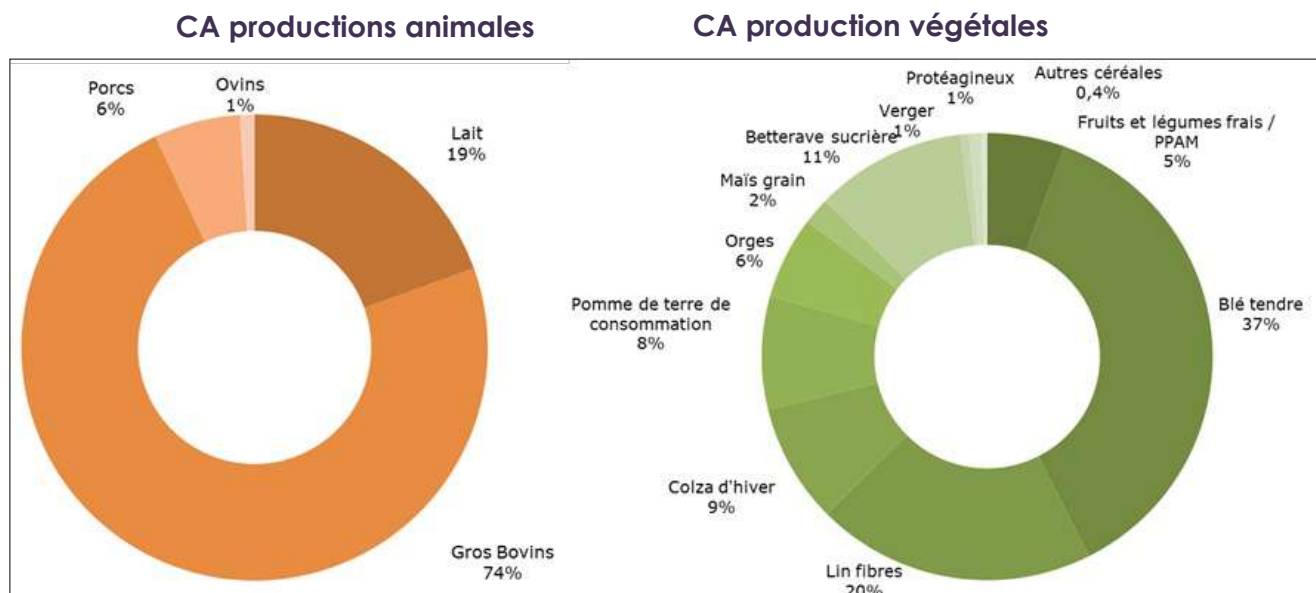
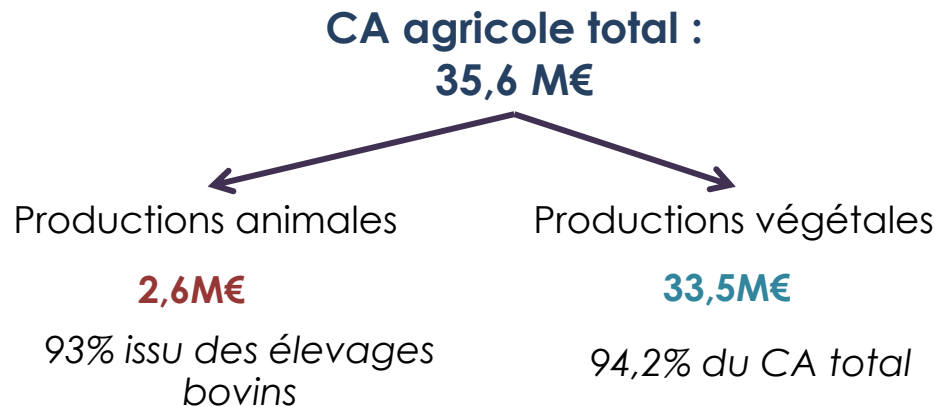
Essentiellement sur la production végétale (94,2 %)

Une activité qui est également créatrice d'emploi : environ **619 actifs agricoles pour 408 Equivalent Temps Plein (ETP)** en 2020 (source RGA 2020)

Ces actifs sont tout de même en baisse puisqu'ils étaient 845 au RGA de 2010 (-27%) pour **477 ETP**

# Le poids économique de l'activité agricole

## Une activité majoritairement tournée vers les cultures



CA calculé par rapport aux années 2018, 2019 et 2020: lissé sur les différentes années et ajusté aux conditions sociétales perturbatrices.

## Ce qu'il faut retenir

**Un territoire riche** : présence **conséquente** d'entreprises faisant parti du tissu socio-économique agricole sur le territoire et couvrant l'ensemble des filières agricoles

Relation **d'interdépendance** entre ces structures et les exploitants du territoire

Dans l'enquête de la CRAN, 38% des exploitants ont déclaré travailler avec AGRIAL, et 22% ont déclaré travailler avec la COOP DE CREULLY

# Le tissu socio-économique agricole

**Etablissements situés sur le territoire de Caen la Mer** (Source enquête CRAN 2021)

COMMUNES	Entreprises
AUTHIE	CEA SA CARPENTIER EQUIPEMENTS AGRICOLES BLANCHARD AGRICULTURE
BLAINVILLE SUR ORNE	AGRIAL
BOURGUEBUS	AGRIAL
CARPIQUET	AGRIAL
COLLEVILLE MONTGOMERY	AVN
FRESNE CAMILLY	AGRIAL
HEROUVILLE SAINT CLAIR	AGRIAL
IFS	AXYOM
LE CASTELET	PHYTO SERVICE SM3 CLAAS CAEN SALLE RIC SIFMA
MONDEVILLE	SOCABOC
MOUEN	RUAUX AGRI
SAINTE GERMAIN LA BLANCHE HERBE	SCN LECERF
SAINTE MANVIEU NORREY	COOP DE CREULLY
THUE ET MUE	SAMA
TROARN	SEMAN AGRI.7 EURL
VERSON	FIAV
VILLONS LES BUISSONS	COOPERATIVE AGRICOLE LINIERE DU NORD DE CAEN

## 4 grandes catégories :

### Entreprises amont de la production agricole :

fabricants, fournisseurs et activités de services

### Entreprises aval de la production agricole :

Coopératives, négociants, abattoirs, etc.

### Organismes de services :

Centres de gestion, contrôle laitier, etc.

### Organismes Professionnels et Administrations :

Chambres d'agriculture, organismes de recherche, administrations, etc.



Également 10 Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) réparties sur le territoire de Caen la Mer (Source FDCUMA Calvados)

## Ce qu'il faut retenir

Les plus-values locales sont en manque de souffle sur le territoire

10 exploitants ont déclaré être en agriculture biologique (11 au RGA de 2020). A noter une augmentation depuis 2015

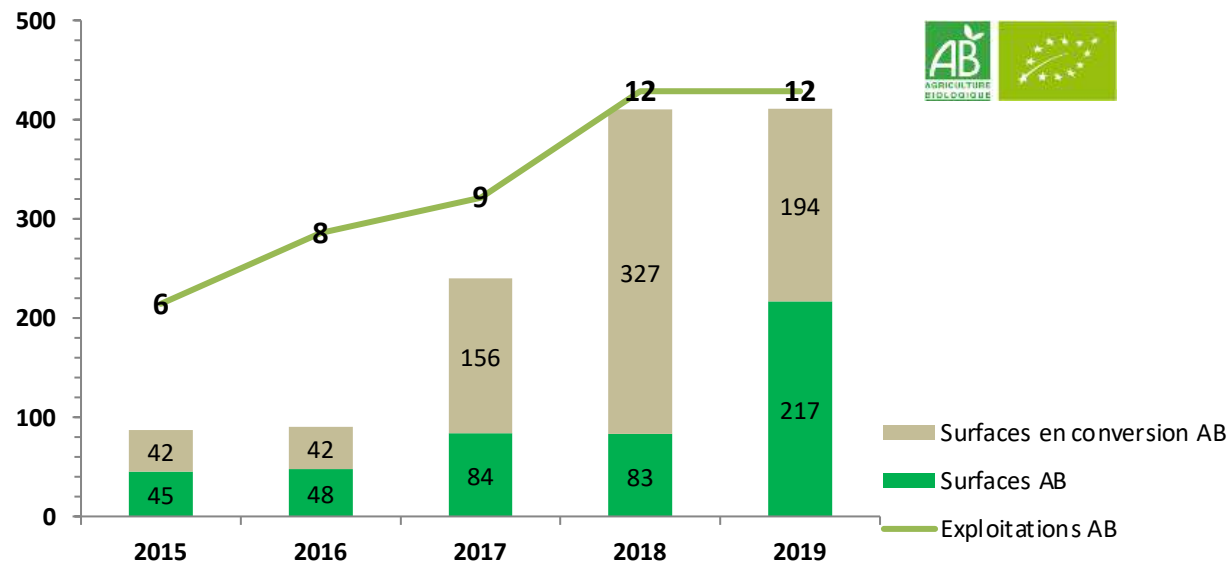
3 exploitants ont déclaré être engagé dans un label AOP/AOC (7 au RGA de 2020)

2 exploitants ont déclaré être engagé dans un label IGP (4 au RGA de 2020)

2 exploitants ont déclaré être engagé en Label Rouge (NC)

# Les plus-values locales

Evolution de l'agriculture biologique 2015-2019 : une pratique qui se développe  
(Source agence Bio)



## Autres signes de qualités sur Caen la Mer



**LABEL ROUGE**

Produits de qualité supérieure



**5 IGP**

Calvados, Calvados Grisy, Cidre de Normandie, Porc de Normandie et Volailles de Normandie



**2 AOP/AOC**

Calvados et Pommeau de Normandie  
Communes de Rots et Rosel



## Ce qu'il faut retenir

Malgré un taux assez bas d'exploitants pratiquant la vente en circuits-courts (15% des exploitants enquêtés), **cette pratique s'est développée depuis une dizaine d'années** (12% selon le RGA 2010)

Pour rappel, 13 exploitants ont déclaré un projets de développement des circuits courts (Enquête CRAN 2021)

Le territoire de Caen la Mer bénéficie de structures accompagnatrices dans le développement des circuits-courts, donnant une opportunité à cette diversification

# Le développement des circuits-courts

## Structures accompagnatrices :



Exploitations agricoles ayant déclaré pratiquer la vente en circuits-courts  
(Source enquête CRAN 2021)

Dans l'enquête CRAN, a été déclaré **la vente en circuits-courts** pour les produits suivants :

- Œufs ;
- Produits laitiers ;
- Viande ;
- Fruits et légumes ;
- Végétaux (sapins, foin, miscanthus, fleurs coupées...)
- Produits transformés.

# Expression des exploitants

Question posée aux exploitants agricoles rencontrés :

« Selon vous, quels sont les points fort et les points faibles de l'agriculture du territoire ? »

Principales difficultés rencontrées par les exploitants :

1. Difficultés de voisinage
2. Problèmes de circulations agricoles
3. Manque et pertes de surfaces
4. Dispersion du parcellaire

Principales attentes concernant le PLUi :

1. Limiter la consommation d'espace agricole/densifier
2. Permettre le développement des exploitations
3. Laisser des espaces tampons entre les constructions tiers et les espaces agricoles
4. Avoir une écoute vis-à-vis des projets des exploitants

## Points forts

- 👍 Proximité avec la ville de Caen
- 👍 Un très bon potentiel de production : qualité des terres et climat tempéré
- 👍 Une diversité des productions possibles
- 👍 Une proximité avec de grandes infrastructures : Port de Caen, du Havre et de Rouen, de nombreuses Coopératives et entreprises liées
- 👍 Un territoire attractif et touristique
- 👍 Prise de conscience de la part des consommateurs quant à l'intérêt de la consommation locale

## Points faibles

- 👎 Forte pression foncière liée à une urbanisation expansive favorisant des conflits de voisinage
- 👎 Une hausse des conflits de voisinage depuis quelques années
- 👎 Un sentiment « d'agribashing » et de manque de soutien des pouvoirs publics
- 👎 Un réseau bocager peu développé
- 👎 Une circulation compliquée notamment en période touristique
- 👎 Une problématique liée à l'accès à l'eau

# Les enjeux du diagnostic agricole

# Synthèse des enjeux



## FORCES

- > Des potentialités agronomiques des sols très élevées (surtout dans la partie Nord / Nord-Ouest)
- > L'attractivité des terres agricoles
- > Un foncier agricole avant tout acquis par les agriculteurs eux-mêmes
- > De nombreuses formes sociétaires stabilisant les exploitations
- > Des exploitations dynamiques, porteuses de projets
- > Présence d'un tissu socio-économique agricole structuré



## FAIBLESSES

- > Un prix élevé des terres agricoles
- > Très peu de fermes entières à la reprise
- > Un vieillissement et un manque de renouvellement de la population agricole
- > Un manque de diversification des pratiques agricoles
- > Peu de circuits-courts
- > Existence de conflits d'usages / Difficultés de voisinage



## OPPORTUNITES

- > De nombreuses réserves foncières
- > Le cadre règlementaire (loi Climat et Résilience, etc.)
- > Proximité avec l'aire urbaine de Caen
- > Dynamique des projets (labels, circuits-courts)



## MENACES

- > Une pression urbaine élevée
- > Forte artificialisation des terres agricoles
- > Contraintes à la pratique agricole quotidienne
- > Sentiment « d'agribashing »